L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1863. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
VENDREDI MATIN, 13 NOVEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Wm P. Vincent, au No 84 rue Douane—303 balles de coton.

Par Hoffman & Marks, à leur magasin d'encan rue de Chartres—marchandises sèches, vêtements et lingerie pour hommes. Aussi, indiennes avariées.

Par G. Léaumont, à son magasin d'encan, habillements, chaussures, marchandises sèches, écharpes, cravates, chemises &c.

Par D. E. Morphy, encoignure Annonciation et Félicité, à 10 heures—le fonds d'une grocerie.

Par J. P. Boisseau, aux Nos 52 & 54 rue Gravier—vins et liqueurs.

Par J. B. Crozat, à onze heures, à son magasin d'encan rue Royale, No 96—meubles.

Arrivée du steamer Perit.

Le nouveau steamer Perit, capitaine Delanoy, parti de New York le 1er du courant, est arrivé hier soir avec un fort chargement.

Voici la liste de ses passagers :

Wm Jones, Francis Bone, A Schribar, Miss Chuchey, J Armbruster et sa dame, Mme Wyatt, Mme Thompson, Mlle Synders.

Nouvelles du Nord.

Le nouveau steamer *Perit*, parti de N. York le 1er novembre est arrivé ici hier au soir. Par conséquent les nouvelles qu'il nous apporte ont été devancées par celles que nous avons extraites de nos journaux de l'Ouest allant jusqu'au 3 et de Memphis allant jusqu'au 6.

Nous y trouvons cependant la proclamation que le maréchal Forey a adressée aux Mexicains avant son départ de la Vera Cruz et quelques nouvelles de Nassau qu'on trouvera plus loin. Voici la proclamation :

Mexicains,

J'ai terminé la grande mission que l'Empereur des Français m'avait confiée et je suis à la veille de mon départ pour retourner en France.

Je puis vous assurer qu'aucune altération n'a été faite à la politique de l'Empereur des Français jusqu'à ce jour.

En prenant congé de vous je vous laisse un général dans lequel vous pouvez avoir pleine confiance.

Former une nouvelle constitution sous laquelle tout le monde put être heureux, tel était l'objet de ma mission; mais les intentions de l'Empereur n'ont pas été pleinement réalisées parce qu'elles ne sont pas suffisamment connues.

En quittant le Mexique, j'espère que mon départ sera le moyen de dessiller les yeux des aveugles afin qu'ils puissent découvrir les faux patriotes dans les ruines qu'ils cherchent pour leur pays. Le vrai Mexicain alors trouvera qu'il y a peu de faux Mexicains et qu'ils ne sont pas nombreux non plus ceux qui traitent avec mépris ou dedain le gouvernement existant. Alors le vrai Mexicain sera étonné de voir le petit nombre des mauvais patriotes et la rapidité avec laquelle ils marchent vers leur destruction.

Soyez assurés que Dieu, dont la providence protége les armes françaises, ne permettra pas le fratricide de la nation.

Adieu, Mexicains! Je pars avec une entière confiance dans le bien-être de votre pays. Vous pouvez être fiers et vous pouvez remercier la Providence de ce que votre bonheur a été confié à l'empereur des Français. Je puis vous assurer en vous quittant que vous ne regretterez pas d'avoir placé votre bonheur dans ses mains.

NOUVELLES DE NASSAU.

[Extrait du *N. Y. Herald* du 1er novembre.]

Nous avons des journaux de Nassau et de Bahama jusqu'au 24 octobre. A part l'arrivée régulière des grands steamers de Wilmington, Caroline du Nord, les journaux ne contiennent rien de bien important. En quelques jours il n'est pas arrivé à Nassau moins de neuf de ces steamers.

Le *Nassau Guardian* du 3 courant dit :

Le steamer *Arabian*, capitaine Morse, en partant de Wilmington pour ce port, a été chassé par plusieurs croiseurs fédéraux et dans ses efforts pour leur échapper s'est jeté sur la barre où il s'est perdu.

Le même journal du 24 octobre dit :

Le steamer *Alliance* est arrivé de Madeire aujourd'hui—*Il a trois ventilateurs et un pont couvert.* Le steamer *Scotia* est aussi arrivé de Glasgow par Porto Rico.

Lord Brougham et la guerre d'Amérique.

L'Association anglaise pour le progrès des sciences sociales vient de tenir à Edimbourg sa septième réunion annuelle. Son président, lord Brougham, a, selon l'usage, ouvert la session par un long discours, dans lequel Sa Seigneurie, avec cette faconde et cette lucidité que l'âge ne diminue pas, a passé en revue une foule de sujets dont la plupart étaient étrangers à l'objet de l'association. C'est un reproche que lui adressent, avec nous, tous les journaux anglais qui se sont occupés de cette harangue.

Certes, l'appellation de sciences sociales comporte un sens des plus étendus et peut, à la rigueur, comprendre la politique de tous les pays. Nous nous souvenons cependant que lors de la création de la société dont nous parlons, il fût sagement convenu que la politique serait exclue de ses délibérations, et, en effet, parmi les six départements en lesquels elle s'est subdivisée, aucun n'est consacré aux questions de cette nature. L'Association pour le progrès des sciences sociales n'a pas eu la prétention de faire concurrence au Parlement du Royaume-Uni.

Entre autres sujets qu'il a plu à lord Brougham d'aborder en dehors du programme, la guerre d'Amérique a tenu une place importante. On sait qu'en dehors des titres d'honneur du noble lord, une des principales et des plus glorieuses occupations de sa longue carrière, a été son ardente coopération à l'œuvre de l'émancipation des esclaves dans les colonies britanniques. Lord Brougham est resté le ferme soutien de la cause des noirs, et nul n'a apporté un soin plus jaloux à combattre les obstacles que le triomphe universel de cette cause pouvait rencontrer, de même qu'à rechercher et défendre tout ce qui pouvait la favoriser. Quelquefois même il a poussé si loin le zèle négrophile qu'il n'a pu échapper à la raillerie, à peine permise cependant à l'égard d'un homme qui se laisse emporter par des intentions généreuses et pourvu d'un but élevé. Pour exprimer cette constante préoccupation de lord Brougham, qui semblait n'envisager les événements de ce monde qu'au point de vue de l'intérêt des noirs, le *Times* osa prétendre un jour qu'il devait y avoir sur chacun des verres des lunettes du noble lord l'image peinte d'un négrillon. Sa Seigneurie dut accepter de bon cœur cette boutade à la louange de sa philanthropie.

Lord Brougham s'étant donc fait de la défense des noirs une des spécialités de sa vie, il n'est pas sans intérêt de connaître son opinion sur le caractère du conflit qui depuis si longtemps et si inutilement ensanglante les anciens Etats Unis. Ceux qui persistent à identifier la cause des esclaves avec la politique du cabinet de Washington s'attendent probablement à avoir en leur faveur le témoignage de cet ami persévérant et dévoué de la race nègre. Ils se trompent; en dépit ou plutôt à cause précisément de ses lunettes à négrillon, lord Brougham voit plus clairement et apprécie mieux qu'ils ne le font ce qui se passe de l'autre côte de l'Atlantique.

Suivant lui, on peut à peine appliquer à "ce misérable conflit" le nom de guerre civile. Les Etats du Sud et du Nord en lutte les uns contre les autres lui apparaissent exactement comme deux nations européennes quelconques qui seraient en guerre et différeraient l'une de l'autre sous tous les rapports, excepté celui de la langue, la Prusse et l'Autriche, par exemple. Il voit là dans tous les cas "une calamité cruelle" pour les Américains eux mêmes et, quoique à un moindre degré, pour le reste du monde qui s'unit dans une même réprobation de leur conduite et en déplore les effets. "Naturellement chacune des parties, continue lord Brougham, cherche à rejeter sur l'autre la lourde responsabilité de la rupture de la paix. D'un côté, la détestable allégation d'un droit de propriété sur des créatures humaines; de l'autre, le vain et faux prétexte d'une guerre entreprise pour délivrer l'Amérique de l'esclavage. Vain et faux, car ceux qui ont proclamé l'émancipation ont avoué que c'était une mesure d'hostilité contre les blancs et destinée à produire l'insurrection servile, malheur que le caractère sudrait de l'infortuné noir a épargné au pays."

Telle est l'opinion, telles sont les paroles mêmes de lord Brougham. Bien plus, le vénérable orateur a pu invoquer à l'appui de son propre jugement celui de l'évêque d'Oxford, c'est à dire d'un des fils de l'illustre abolitionniste Wilberforce.

Ce prélat, nous apprend lord Brougham, a déclaré que les auteurs de la mesure de l'émancipation se soucient aussi peu de la liberté des noirs que de celle des blancs, observation très juste et surabondamment vérifiée par les événements. Que veut donc le gouvernement fédéral? L'extermination d'une race, repond l'orateur, sous prétexte de délivrer l'autre.

Quelle qu'ait été la cause immédiate du conflit, cause qu'il s'est abstenu de préciser, le noble lord attribue la prolongation de la guerre à un amour-propre national mal entendu et sans limite. Ce n'est pas la première fois que nous voyons donner cette explication de la durée déraisonnable de la guerre des Etats désormais moralement désunis. "Se grandissant au delà de toute mesure, et méprisant le reste du genre humain, satisfaits d'eux-mêmes jusqu'à l'ivresse et à l'aveuglement, persuadés que leurs crimes mêmes sont des preuves de grandeur, et se croyant l'objet de l'admiration et de l'envie du monde, les Américains non-seulement ne se contentent pas de la destruction de plus d'un demi-million d'hommes, mais ils se glorifient d'un pareil carnage. Voulant figurer parmi les nations comme possédant une immense étendue de territoire, ils sont fiers de la quantité de sang versé pour atteindre ce but, parce qu'ils se persuadent qu'aucun autre peuple ne serait capable d'un si grand sacrifice."

Cette appréciation de lord Brougham ne surprendra pas beaucoup ceux qui ont étudié de près le caractère américain, formé sous l'influence de circonstances exceptionnelles et pour ainsi dire uniques dans les annales de l'humanité. Jamais peuple à la fois si jeune et si avancé, si exubérant et si puissant, n'avait eu à sa portée un si vaste domaine. Comment, au surplus, l'Américain ne se serait-il pas cru le roi de l'univers? Les publicistes de l'ancien monde célébraient à l'envi les louanges de sa république modèle, sa prodigieuse et rapide prospérité émerveillait tous les esprits, et la civilisation européenne, fruit de longs siècles de labeurs, semblait l'avoir attendu pour lui offrir juste à temps et mettre au service de ses témérités aussi bien que de ses plus utiles entreprises tout un ensemble de progrès et de forces nouvelles. De là, chez l'Américain, une ambition démesurée, une audace allant jusqu'à la démence, une jactance puérile et un irrésistible penchant à l'exagération en tout.

C'est principalement dans les Etats du Nord, plus riches en population, en commerce et en industrie, que s'est développé cet orgueil national. On comprend que les citoyens des anciens Etats-Unis n'aient pu se résoudre à l'amoindrissement de la Confédération américaine, lui qui avait rêvé la conquête du continent tout entier et avait inventé une doctrine expressément dans ce but. Il se refuse à admettre qu'il puisse y avoir en Amérique, comme en Europe, des Etats séparés, et de plusieurs grandeurs, il préfère [illegible] sang les volontés opposantes. Les intérêts de la liberté pour laquelle il a toujours affiché un si profond attachement, ont beau se joindre aux intérêts de la paix pour lui conseiller de se contenter d'une république douze fois grande comme la France, le citoyen des Etats du Nord n'écoute ni les uns ni les autres et ne rabat rien de ses prétentions outrées. Il s'obstine, malgré tout, à vouloir reconstituer, peu importe dans quelles conditions, sa grande république, et il éternise ainsi une lutte dont lui seul ne songe pas à s'affliger.

D'ailleurs, le feu de la guerre lui plait parce qu'il le mène grandement. Il met sa fierté à montrer au monde de grandes armées, à livrer de grandes batailles sur les rives de ses grands fleuves, à construire de formidables *monitors* et des canons rayés d'un grand calibre, à faire de grandes ruines, de grands ravages et de grands massacres, et aussi à contracter rapidement une grande dette. Il s'imagine qu'il possédera ainsi en tous les genres la supériorité sur l'Europe, et qu'il sera sous tous les rapports plus grand qu'aucun des peuples européens.

Nous ne croyons pas que de telles aberrations soient possibles ailleurs qu'en Amérique, et nous sommes tentés de nous demander si, même en ce pays de l'exagération, la vanité nationale peut aller jusqu'à produire d'aussi tristes effets. Quelque paradoxale qu'une telle explication de la durée de la guerre puisse paraître au bon sens européen, on voit cependant que lord Brougham n'hésite pas à l'adopter, et nous devons ajouter que des correspondances de témoins écrivant sur les lieux l'ont plus d'une fois présentée avec d'amples développements.

S'il en est ainsi, que l'amour-propre américain se rassure et se déclare satisfait. L'Europe ne demande pas mieux que de baisser pavillon devant un peuple qui s'est formé une si étrange idée de la grandeur. Une guerre dans laquelle ont été sacrifiés, en deux ans et demi, environ 800,000 hommes, qui a fait 300,000 veuves et plus d'un million d'orphelins, et qui entrainera une dette de nous ne savons combien de milliards, nous paraît remplir toutes les conditions désirables d'une grande et très grande guerre.

Mais, à ceux qui en Europe encouragent le Nord à poursuivre les hostilités par amour pour les esclaves, il reste à s'entendre avec lord Brougham et le révérend Wilberforce, évêque d'Oxford, lesquels affirment que le gouvernement fédéral se soucie aussi peu de la liberté des noirs que de celle des blancs, et qu'il n'a d'autre but que l'extermination d'une race sous prétexte de délivrer l'autre.

Peut être, en désespoir de cause, les partisans de la grande guerre américaine poussée à outrance, auront-ils le courage de traiter d'esclavagistes lord Brougham et le fils de Wilberforce.

(*Constitutionnel.*)

Un ennemi de la traite.—Le lieutenant-colonel King, du 35e Massachussetts, qui commande à Lexington, Kentucky, ayant appris que ses soldats se permettaient de traire les vaches des citoyens, a lancé l'ordre suivant qui prouve qu'en sa qualité d'abolitionniste il ne peut tolérer aucune espèce de traite :

"De nombreuses plaintes m'ont appris que les vaches laitières des citoyens ont été *traites* et même fréquemment retenues pendant plusieurs jours, par des personnes appartenant à l'armée. Si de tels faits se reproduisent, le coupable sera *traité* d'une manière propre à lui faire souhaiter qu'à son entrée dans la vie il eût été complètement dépourvu de goût pour le laitage"

Theatre d'Orleans.—La représentation du *Postillon de Lonjumeau*, qui a été donnée dimanche dernier au Théâtre d'Orléans a été un véritable succès pour notre petite troupe lyrique, et les applaudissements du public ont prouvé aux artistes que leurs efforts étaient appréciés comme ils le méritent. Lme Boudro a fort bien chanté le rôle de Madeleine et elle a eu les honneurs de la soirée. M. Devismes, malgré un rhume qui le privait d'une partie de ses moyens, s'est tiré honorablement des difficultés du rôle de Chapelou, et MM. Jolly et Dietrich se sont acquittés fort convenablement de leurs rôles. Nous devons également des compliments aux chœurs et au chef d'orchestre, M. Predigam, qui a su obtenir un excellent ensemble. Les deux vaudevilles ont été joués avec beaucoup de verve, et le public s'est retiré fort satisfait de sa soirée.

Pour dimanche prochain on annonce le *Maître de Chapelle*, opéra-comique en un acte de Paer; c'est une de ces œuvres que l'on ne se lasse jamais d'entendre. On donnera, en outre, un drame en 3 actes, *Thérèse ou l'Orpheline de Genève*, et le vaudeville *Un moyen dangereux*.

Les passagers pour Vera-Cruz et Tampico par le bateau à vapeur *Sonora* n'ayant pu obtenir de passes, ce bateau ne partira pas dimanche 15 du courant ainsi qu'on l'avait annoncé. Aussitôt que les passes pourront être obtenues, un avis indiquant le jour et l'heure du steamer sera publié.

Musique.—Nous avons reçu de M. V. Wise, éditeur de musique rue Conti No 50, le *Grand Caprice Hongrois*, de Ketterer, qui fait partie de l'Album d'amusements édité par M. Wise; et une grande marche de M. Theod Von la Hache. Nous recommandons ces morceaux aux pianistes.

Banque d'Amérique.—L'élection annuelle de 13 directeurs de cette banque aura lieu le 18 du mois prochain. Voir à l'annonce.

Almanach pour l'année 1864.—On vend à la librairie de MM. Michon & Schweitzer des almanachs d'une très belle impression, pour l'année bissextile de 1864, et calculés pour la Nouvelle-Orléans. On trouve aussi dans le même établissement des fleurs artificielles et toutes sortes d'articles de bureaux. Voyez l'annonce.

Revenu intérieur des Etats Unis.—Nous appelons l'attention des parties intéressées sur une annonce importante que publie dans l'Abeille, M. George S. Denison, collecteur du revenu intérieur des Etats-Unis. Il s'agit du paiement des licences dans une partie désignée de la ville.

Maisons et magasins à louer.—MM. Lafitte, Dufilho & Cie, 19, rue St-Louis, ont à louer plusieurs maisons et magasins parfaitement situés. Voir leur annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Prevotale—*Juge Atocha.*—James Higgens, soldat du 1er régiment d'infanterie des E. U., a été condamné à six mois de détention au workhouse. Après avoir essayé une paire de souliers, il s'était éloigné, l'emportant, et prétendant qu'il l'avait payée. Le magistrat a ordonné de plus qu'il remît au propriétaire du magasin le prix des souliers.

D Negrote et Eug. Carran pour avoir violé leurs passes militaires (il s'agissait de goëlettes naviguant sur le Lac) ont du acquitter chacun une amende de cent piastres.

Wm A Stuart, qui a volé quatre vingt douze piastres à un camarade, dans un camp de convalescents, a été condamné à six mois de détention sur l'île aux Vaisseaux. On a trouvé sur lui la somme qui a été rendue au soldat.

Sept hommes, arrivés de l'autre bord du lac et qu'on dit déserteurs confédérés, ont été envoyés à la prison militaire où ils resteront jusqu'à nouvel ordre.

Sixieme Cour de District—Le juge a prononcé une séparation de corps et de biens entre M. et Mme Sanfly. L'enfant est confié au père et les réclamations de la femme relativement à certaines propriétés ont été écartées.

Grand incendie.—Un incendie a éclaté, dans la nuit de mercredi à jeudi, à Jefferson City, dans une résidence située près de la maison de pompe du Pioneer Fire Co. No 1, rue des Magasins. La maison et d'autres propriétés ont été détruites.

Quatre maisons à deux corps de logis, appartenant à M. Ch. Springer, la résidence de ce dernier, l'abattoir et les dépendances ont été la proie des flammes. Une de ces maisons était occupée par M. A. Wirth, pharmacien, une autre par M. Geo. Dillenkoffer, cafetier, une troisième par le capitaine Hempsteads, recruteur, et la quatrième par un marchand de fruits.

La résidence de M. Wickwise, près la maison de pompe, ainsi que d'autres bâtisses, ont été détruites. La perte est de $25,000 à $27,000.

Manquant—Un jeune garçon du nom de Jacob Thomas a disparu de chez sa famille depuis le grand incendie du Quatrième District. La maison que la famille habitait a été détruite et on craint que l'enfant n'ait péri dans les flammes.

Cour provisoire des Etats Unis—Alexandar Swift et al. contre la Banque d'Amérique et al.

La compagnie des Water Works avait tiré, sur la Banque, un check pour $1500 et l'avait remis aux demandeurs. Ceux-ci l'avaient présenté et la Banque avait refusé de le payer en disant qu'elle n'avait pas de fonds déposés au nom de la Compagnie. Elle insistait sur deux points : 1o que la personne sur laquelle on tire n'est pas tenue, aux yeux de la loi, de payer un check avant de l'avoir accepté, 2o que le tireur n'avait pas à la Banque assez de fonds pour payer le check. Le juge a décidé le premier point en faveur des demandeurs et s'appuyant sur les articles 2612 et 2613 et, l'article 2852, a-t il dit, invoqué par la Banque, ne saurait s'appliquer au cas actuel.

Le droit à la somme passant à celui à qui elle devait être payée, le porteur du check pouvait maintenir une action contre la Banque.

La banque est tenue de payer la somme inscrite, attendu qu'elle avait accepté la monnaie courante d'alors comme argent et porté le montant au crédit du déposant.

Quant à la question de savoir si la banque a le droit de se refuser à payer un check parce qu'il a été tiré pour une partie et non pour la totalité de la somme, le tribunal a décidé qu'elle n'a pas ce droit attendu que, par usage, il est convenu entre elle et le déposant qu'elle payera le dépôt en autant de montants que le demandera le déposant.

Procès en divorce—MM. Cotier et Thomas viennent de présenter une pétition à la Troisième Cour de District, au nom d'une dame qui désire être séparée de son mari.

La dame déclare qu'elle s'est mariée à la Nlle-Orléans en 1862 et qu'elle a toujours rempli fidèlement ses devoirs d'épouse. Son mari s'est conduit tout différemment envers elle : en 1860, 1861 et jusqu'en mars 1862, il l'a battue, à différentes reprises, sans qu'elle l'y eût provoqué. En 1862, il l'a abandonnée et il a été dans l'Etat du Mississippi où il s'est joint aux Confédérés et, aux dernières dates, il servait dans l'armée en qualité d'officier.

La pétition ajoute que la demanderesse n'a jamais cessé d'être fidèle au gouvernement des Etats-Unis. Son mari a toujours été, du moment où la rébellion a éclaté, un rebelle invétéré et incorrigible. Il a en outre vécu, de 1860 au jour de son départ, avec plusieurs concubines. Ces faits ne sont venus que depuis peu à la connaissance de la demanderesse. Celle-ci n'a pas d'enfant et le bien de communauté représentait, au moment du départ du mari, une somme de cinquante mille piastres en propriétés foncières, esclaves, effets, comptes, billets et argent. Ces biens étant biens de communauté et la communauté ne devant rien, elle en réclame la moitié [illegible]

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles additionnelles par l'Ouest.

(Extraites des journaux de Chicago, Cincinnati, Memphis, etc.)

Washington, 2 novembre.—Tout le corps d'hommes capables de porter les armes, commandé par le général Martindale, gouverneur militaire, doit être relevé de service ici et envoyé en campagne. Ce corps sera remplacé par celui des invalides. Le 137e de Pennsylvanie a déjà été relevé et partira aujourd'hui.

Recettes du revenu intérieur.

Washington, 2 novembre—Les recettes d'octobre au bureau du Revenu de l'intérieur sont de 50 p. 0|0 au-dessus du revenu de septembre et comprend $1,000,000 environ comme taxe sur les dépôts et la circulation des banques. Le total des recettes depuis que le Bureau a été mis en opération est de près de 63 millions pour le dernier mois.

Mécontentement parmi les négociants de Louisville.

Louisville, 2 nov—Un grand mécontentement existe parmi les négociants par suite de l'obligation où ils sont de fournir leurs cautions à Cincinnati comme une condition préalable pour obtenir l'autorisation d'envoyer des marchandises aux localités qui sont géographiquement tributaires de Louisville.

Recrutement dans l'Indiana.

Indianapolis, 2 nov—Le recrutement procède avec rapidité dans tout l'Indiana, d'après les informations que je reçois. Les citoyens de toutes les parties de l'Etat font de grands efforts pour éviter un tirage; ainsi disent le gouverneur Morton et le général Carrington qui ont parcouru tout l'Indiana. Plusieurs bureaux de comté sont d'accord pour ajouter une solde mensuelle de $10 et la somme de $200 à la prime du gouvernement.

Les prisonniers rebelles du camp Morton font chaque nuit des tentatives d'évasion. Ils sont gardés maintenant par un camp d'invalides et sont au nombre de 2,700 en tout.

Les corsaires.

New York, 3 nov—La correspondance adressée du Cap de Bonne Espérance à la *Tribune* dit que l'Alabama était allé avec ses deux prises aux îles Guano et qu'il était retourné à la baie de Simon le 16 octobre.

Le Georgia a quitté cette même baie le 21 août. On supposait qu'il était allé à Maurice pour s'y faire réparer.

Le Tuscarora était allé vers l'est et l'on pensait qu'il pourrait être rencontré par le Vanderbilt.

Navire en feu.

New York, 3 novembre—Le capitaine du navire Grinnell rapporte: Oct. 18, par 46.18 de latitude et 27 de longitude, nous avons vu un grand navire en feu. Il était peint en noir et avait l'apparence d'un batiment américain.

Retours d'élection.

New York, 3 nov—Les opérations électorales se font tranquillement Il n'y a eu jusqu'à présent qu'un petit combat à Brooklyn.

Détroit, 3 nov—Booker, démocrate, a été élu maire aujourd'hui par une majorité d'environ 200.

Boston, 3 nov.—Le vote dans l'Etat a été aujourd'hui comparativement petit, mais les républicains ont presque tout emporté. A Boston, le vote complet pour le gouverneur donne à Andrew 6321; à Payne 390—gain de 4000 sur l'année dernière. Il est douteux que l'opposition ait élu plus de six représentants à la législature, et probablement elle n'aura pas un seul sénateur. L'année dernière l'opposition eut 54,000 voix, elle atteindra cette fois à peine au chiffre de 30,000. En dehors de cette ville nous n'entendons parler d'aucune élection au profit de l'opposition. On croit que le sénat sera unioniste à l'unanimité.

Buffalo, 3 nov—W. S. Vargo, démocrate, a été élu maire à une majorité de 300, ce qui fait un gain de 900 pour le parti de l'Union. Les retours de l'Etat montrent jusqu'ici un gain considérable pour les unionistes.

Albany, 3 nov—Démocrates, 6439, unionistes, 4574; gain de 436 pour ces derniers.

Boston, 2 nov—Des retours additionnels indiquent que les républicains ont emporté le Massachusetts par une grande majorité, et qui est au dessus même de ce qu'on attendait.

New York, 3 nov—L'*Express* dit: Si le vote de la ville est une indication du vote de l'Etat, les républicains l'ont emporté par une grande majorité. Le vote est léger et la majorité démocratique sera réduite de 8000 à 10,000 suffrages.

Chicago, 3 nov—Les élections pour les officiers d'Etat se sont passées dans le calme Le vote reçu dans la ville est de 14,000 à 15,000. La majorité républicaine est de 2300. Le vote de comté portera probablement la majorité à 4500.

Hannibal, Missouri, 2 nov—Les radicaux d'Hannibal ont emporté aujourd'hui les élections municipales à deux contre un, sur les conservateurs et les rebelles. Nous avons élu tous les officiers de la ville. Les rebelles s'étaient présentés dans toute leur force Que St-Louis fasse aussi bien demain.—M. P. Green est élu maire.

Combat dans l'Est Tennessee.

Knoxville, nov—Après trois jours de combat à London avec la cavalerie d'Ashley, Vaugh et Cleveland, nous l'avons refoulée Nous tenons maintenant ce côté-ci de la rivière. Notre perte est de 483 en tués, blessés et manquants. Nous avons perdu aussi quelque matériel, 24 wagons et six obusiers de montagne. La perte des Confédérés est de près de 700 Il y a eu une escarmouche hier à Maryville, entre l'avant garde du colonel Pennebaker et 500 Confédérés. Ces derniers ont été mis en déroute avec perte de 20 tués, 48 blessés et quelques prisonniers. Les guérillas rebelles sont fort nombreux dans les montagnes de la Caroline du Nord. Un nouveau régiment, le 1er, s'est battu contre deux régiments et les a brossés, leur tuant deux hommes et en en blessant six. Les guérillas deviennent toujours plus harassants et molestants pour nos trains de wagons. Nous avons eu le dessus dans tous les engagements.

Incursion des Confédérés dans le Kentucky.

Nous lisons dans le *Memphis Bulletin* du 6 courant :

Nous apprenons du commis du *Lady Pike* qu'une bande de guérillas a fait récemment une incursion sur le chemin de fer de Mobile et Ohio dans le voisinage de Paducah. Lundi soir une grande force de guérillas sous Faulkner a fait une descente sur le chemin et brûlé un pont à bayou du Chien. Mardi ils ont attaqué et pris le bourg de Mayfield; ils ont aussi pris un train et en ont détruit un autre. Ils ont pris MM. Bolinger et Anderson qui ont été récemment élus membres de la Législature du Kentucky. Après avoir enlevé tout ce qu'ils ont voulu à Mayfield, ils se sont dirigés vers Paducah. On nous dit qu'ils sont nombreux et qu'on craint pour la sécurité de cette place, mais on assure qu'on a envoyé des troupes à la poursuite des rebelles, et on espère qu'on les capturera. Cette bande a longtemps rodé dans le voisinage, jetant l'alarme dans les populations et commettant de fréquentes déprédations.

Combat à Collierville.

Collierville, 5 novembre—Le colonel Hatch vient de revenir après avoir refoulé huit régiments ennemis sous Chalmers de l'autre coté de la Tallahatchie. Après l'échec de Chalmers à Collierville le 3, sa retraite a été une déroute. L'ennemi admet une perte de 200 tués et blessés. Nous avons enterré 23 de leurs morts à cet endroit et six à Coldwater. Nous avons 50 prisonniers, y compris 7 officiers et parmi eux le général George du Mississippi. La force du colonel Hatch était de 850 hommes. L'expédition de l'ennemi a échoué complètement.

Plan supposé pour capturer le Lady Pike.

On lit dans le *Memphis Evening Bulletin* du 6: Quand le bateau à vapeur *Lady Pike* s'arrêta pour faire du bois à l'île No 18, mercredi soir, il vint à bord un homme qui se déclara un Unioniste et dit avoir 25 hommes stationnés là dans le but de capturer des guérillas qui rodaient dans le voisinage. Il déclara être venu à bord pour avertir les piquets qu'on placerait pendant que le bateau ferait du bois de ne pas tirer sur ses hommes en ajoutant que ses hommes ne tireraient pas sur eux. Les officiers du bateau supposant que cet homme plaisantait lui dirent d'appeler ses 25 hommes.

Il descendit à terre, donna quelques commandements et ses hommes sortirent de leurs cachettes. Ceci parut suspect et le bateau commença à reculer. Les hommes en demandèrent la raison et invitèrent les officiers à revenir. Ceux-ci dirent qu'ils allaient revenir, mais continuèrent à s'éloigner bien que le chef de la bande les assura de sa protection. L'intention de cet homme pouvait être honnête, mais toute l'affaire paraissait suspecte. Il se peut que ces hommes guettassent les guérillas, mais il est plus probable que c'était un piége pour capturer le bateau. Cependant ils n'ont pas tiré dessus.

Le combat de Iuka.

La dépêche suivante donne quelques nouveaux détails sur le combat de Iuka:

Cairo, 2 novembre — Des avis de Corinth du 29 octobre reçus ici disent que le 1er régiment de cavalerie de l'Alabama, fort d'environ 800 hommes, envoyé pour détruire les communications de l'ennemi par chemin de fer, a été entouré près de Talladega par une force supérieure, et qu'une grande partie des hommes ont été faits prisonniers. Plusieurs sont revenus au camp à Corinth, et on croit que le reste a été capturé.

On n'a pas d'information positive sur les mouvements du général Sherman, mais on croit à Memphis qu'il y aura bientôt un grand combat ou que les rebelles se retireront.

UNE LETTRE DU GENERAL LEE.

[Du *Washington Chronicle*]

Un correspondant du *Pennsylvania Reserves* nous envoie la lettre suivante du général en chef de l'armée rebelle. Il paraît qu'un anglais du nom de Lowes, résidant près de Prince William City, Virginie, qui avait obtenu une sauvegarde du maréchal-prévôt-général Patrick, lui garantissant protection pour sa personne et ses biens, en sa qualité de sujet britannique, s'était adressé au général Kilpatrick, lors de notre dernier mouvement, pour avoir une garde et qu'on lui avait accordé en effet une garde de deux hommes appartenant au 1er régiment de cavalerie de l'Ohio. Le général Kilpatrick fut obligé de se replier, comme on sait, et ses deux hommes étaient sur le point de s'échapper en gagnant les bois, lorsque M. Lowe leur donna l'assurance qu'il demanderait aux autorités confédérées de les regarder comme des non combattants. Cette demande fut faite et le général rebelle y répondit ainsi :

Quartier-général de l'armée de la Virginie, 16 oct 1863.

Monsieur—Deux soldats de la cavalerie fédérale qui ont été capturés pendant qu'ils gardaient votre propriété (H. S. Kingman et William Vincent, compagnie A. 1er cav. de l'Ohio, escorte du général Kilpatrick) ont été délivrés avec leurs chevaux au chirurgien fédéral chargé de garder les blessés près de la station de Bristow. Je ne les regarde pas comme prisonniers de guerre. [illegible] Je suis respectueusement [illegible]

R. E. Lee, général.

LA QUESTION DE CIRCULATION.

[*Du Richmond Enquirer du 27.*]

L'état de la circulation est devenu si alarmant qu'on s'en préoccupe plus même que des évènements militaires. Dans toutes les parties de la Confédération on propose des essais, des plans, des expédients et des remèdes de tout genre et les suggestions ne manquent pas. Une chose est incontestable et certaine : notre administration actuelle a échoué entièrement dans sa mission et ce n'est pas la faute de M. Memminger, mais bien celle du peuple lui même. Le plan de conversion du secrétaire du trésor pouvait réussir seulement par la prompte et persistante coopération du peuple, par une conversion continue de la circulation en bons. Il n'est pas nécessaire de rechercher les raisons pour lesquelles le peuple n'a pas coopéré. Le fait est qu'il s'est abstenu et qu'il s'abstiendra selon toute apparence. La circulation est donc devenue une importante matière pour les délibérations législatives.

Prostitution a Washington—Nous lisons dans une dépêche de Washington du 30 octobre :

Une excitation considérable a été occasionnée aujourd'hui par le fait que le grand jury a trouvé matière à poursuivre contre les propriétaires de quelque vingt cinq maisons de débauche, la proportion de ce mal social étant devenue si forte qu'une action vigoureuse et énergique est regardée comme nécessaire pour le réduire dans des limites plus modérées, si l'extirpation en est impossible. On estime qu'il y a quinze mille courtisanes de profession dans cette ville, et leur nombre s'accroît rapidement car l'époque où doit s'ouvrir le Congrès approche. Quelques sections de la capitale leur sont entièrement abandonnées, ce qui fait hausser le prix des loyers en réduisant le nombre des maisons de résidence. On dit que les autorités sont résolues à exercer contre cette classe de personnes des poursuites légales et que leurs repaires seront fermés.

Les deux Hill.—Les deux généraux de ce nom sont maintenant en disgrâce. L'un a reçu l'ordre de se rapporter à Richmond pour avoir exécuté avec trop de lenteur les instructions du général Bragg et pour avoir trempé dans un complot dont le but était de faire révoquer ce général par le président Davis; et l'autre, au dire de quelques déserteurs de l'armée rebelle du Potomac, a été rappelé également à Richmond, où il est peut être interné, pour n'avoir pas surpris un train d'approvisionnements de Meade dans la dernière campagne de Lee dont l'objet principal, toujours suivant ces mêmes déserteurs, était de s'approvisionner aux dépens de l'ennemi.

OPINION REBELLE SUR ROSECRANZ.

Nous trouvons dans le *Public Ledger* de Philadelphie l'appréciation suivante du Richmond *Examiner* du 26 octobre sur le général Rosecrans :

En attendant, Lincoln nous vient en aide. Il a éloigné du commandement l'homme le plus dangereux de son armée et a mis deux fous à sa place. Quantité de prétextes vils et insultants pour Rosecranz ont été mis en avant par la presse yankee. Mais la véritable raison de son rappel est son échec à Chickamauga, et le gouvernement abolitionniste adhère à son système de renvoyer tous les généraux qui subissent une défaite. Lincoln avait, cependant, une raison de plus pour la mesure, s'il est vrai qu'il désirât que Rosecranz s'arrêtât à Chattanooga, et que ce dernier ait entrepris un mouvement napoléonien sous sa propre responsabilité Ce parti extraordinaire ne peut s'expliquer qu'en disant que le général yankee avait eu la tête tournée par son succès dans le Tennessee.

Rosecranz, ainsi écarté, est sans aucun doute le plus grand capitaine que la nation yankee ait encore produit. Ses opérations de campagne sont trop fraiches dans le souvenir des lecteurs pour qu'il soit nécessaire de les récapituler. Nous pouvons, cependant, mentionner comme preuve de son habileté intellectuelle qu'il fut gradué le 5me à West Point, dans une classe de cinquante six élèves, où le général G. W. Smith fut gradué le 8me et Longstreet le 54me.

Le conflit dano-allemand.—On lit dans le *Constitutionnel* :

Le cabinet britannique, suivant des lettres de Berlin, poursuit ses démarches auprès des cours de Berlin et de Vienne, pour empêcher la mise à exécution de l'arrêté fédéral concernant le duché de Holstein. L'ambassadeur anglais à Berlin, sir Charles Buchanan, dans une conversation avec M. de Bismark, aurait déclaré que l'Angleterre ne contestait pas les droits de l'Allemagne relativement aux engagements de 1852, qu'il insistait seulement sur les conséquences que pourrait avoir dans ce moment un conflit armé entre le Danemark et la Confédération. Malgré ces représentations, on ne considère pas moins l'exécution comme irrévocable, mais l'on compte sur les embarras financiers du Danemarck pour arriver à un compromis.

FEUILLETON.

L'HOTESSE DU CONNÉTABLE.

HISTOIRE DU TEMPS DE FRANÇOIS Ier.

Par Emmanuel Gonzalès.

I.

LE NAIN ET LA NAINE.—(*Suite.*)

—Si j'ai péché, mon Dieu, dit-elle en terminant, depuis deux jours j'en ai bien fait pénitence par la prière!

—Et autant par le jeûne! ajouta le nain avec un profond soupir.

—Oh! oui, murmura sa sœur en fondant en larmes.

—Allons, ma bonne Chevrette, un peu de courage! reprit-il, nous voilà encore une fois sauvés!

—Sauvés! s'écria-t-elle avec une exaspération fébrile qui fit reculer son compagnon d'un pas, sauvés, parce que pendant deux jours nous avons pu nourrir avec quelques racines et étancher notre soif avec l'eau croupie des ornières; sauvés, parce que nous avons dormi dans le creux d'un arbre sans être dévorés par les loups, et qu'au moment où nous avons vu arriver ces maudits chasseurs, nous avons pu nous accrocher aux broussailles suspendues au dessus de ce gouffre! Ah! j'ai encore la chair de poule en pensant à ce terrain de sable qui s'éboulait sous nos pieds, et à ces branches sèches qui se rompaient entre nos mains Sauvés! ah! vous êtes plaisant, seigneur Moucheron; mais si je meurs de soif, de faim et de lassitude dans ce désert, vous aurez ma mort sur la conscience, et je crois que cela ne tardera pas, car je me sens défaillir.

—Vous avez faim, pauvre Chevrette! dit d'une voix émue le singulier personnage qu'elle avait appelé Moucheron.

Et en même temps deux larmes descendirent silencieusement le long de ses joues creuses.

—Faim et soif, mon frère! répéta aigrement la naine.

—Hélas! on nous a inhumainement repoussés des fermes aux portes desquelles nous avons demandé l'hospitalité, ma sœur. Et lorsque j'ai voulu insister pour obtenir un morceau de pain noir, les bouviers m'ont menacé de me larder à coups de fourche, en m'appelant fils de sorcière!

—Quel malheur que vous soyiez si laid et si maigre! Mais ces paysans brutaux n'estiment que les colosses, fussent ils bêtes comme leurs bœufs. et ne comprennent rien aux grâces et à la gentillesse des manières. A la cour de Moulins, du moins les seigneurs les plus illustres savaient apprécier nos talens, et le grand connétable lui-même a plus d'une fois applaudi mes danses.

—Oui, nous les divertissions par nos grimaces, interrompit tristement Moucheron; les courtisans de M. de Bourbon daignaient rire de nos cabrioles et de nos glapissements.

—Appelez-vous grimaces, cabrioles et glapissements! s'écria la naine pourpre de colère. Si vous parlez de vous, à la bonne heure, mais sachez que je ne me laisserai pas insulter, même par mon frère.

—Je ne voulais pas vous offenser, Chevrette. Je reconnais que vous dansiez à ravir et que M. de Bourbon vous admirait fort. Ah! mon pauvre maitre, je ne le verrai donc plus, lui qui me faisait coucher à ses pieds comme un chien de garde fidèle.

—Heureux temps! soupira Chevrette. Et quels beaux habits nous avions au lieu de ces haillons abominables!

Et elle souleva avec dégoût, du bout des doigts, un des coins de sa jupe.

—Coquette! dit Moucheron d'une voix douce et caressante.

—Coquette! répéta la naine en souriant, mais la coquetterie ne sied-elle pas à une jeune femme qui n'a pas tout à fait été disgraciée par la nature? Ah! si ces maudits bohémiens que nous avons rencontrés hier avaient eu affaire à un brave gentilhomme, et non à une créature efféminée comme vous, mon frère, j'aurais encore mes bijoux et mon chapeau de velours orné de plumes blanches mouchetées de six couleurs. Savez-vous que vous étiez charmant vous-même avec vos petites bottines hérissées d'éperons dorés qui n'avaient qu'une seule pointe à la mode des Mores? Je regrette surtout votre petit pourpoint gorge de pigeon bordé de moire d'or, votre trousse raisin de Corinthe et votre manteau saumon doublé de cerise qui vous donnaient vraiment bon air aux triomphants soupers de Moulins et de Chantelle. Eh! quels soupers, Moucheron!

—Il y a vraiment cruauté de votre part, Chevrette, à évoquer de si succulents souvenirs quand nous sommes réduits à la famine, hasarda le nain, qui sentait ses dents s'entrechoquer machinalement et mâcher à vide. Mon pauvre manteau saumon! Avouez du reste que plus d'une honnête et grande dame de la cour m'en a fait compliment.

—Et c'était encore un cadeau de ce généreux prince, monseigneur le duc de Bourbon.

—Silence! bonne sœur, dit Moucheron en promenant autour de lui des regards inquiets et posant un doigt sur sa bouche; n'oubliez pas que ce nom est celui d'un illustre fugitif et que pour avoir voulu le suivre nous sommes errants et fugitifs à notre tour.

—Qui donc pourrait nous entendre dans ce désert? répliqua la naine en éclatant de rire; décidément, mon pauvre frère vous êtes fou.

—Hélas! murmura-t-il, que ne le suis-je encore comme il y a quelques jours!

—En effet, reprit Chevrette, passant tout à coup du rire aux larmes, c'était un beau titre d'office que celui de fou de monseigneur le connétable de Bourbon.

Au même instant, son compagnon s'élança vers elle et posa une main tremblante sur ses lèvres.

—Malheureuse! tais-toi! dit-il à voix basse, si tu ne veux pas nous perdre.

Un bruit confus de pas, de voix et d'armures venait de résonner à ses oreilles. Tous deux restèrent immobiles de terreur. Bientôt ils aperçurent un groupe d'hommes débouchant par un chemin creux que leur avaient caché jusqu'alors les accidents du terrain.

Chevrette retint un cri d'effroi, qui les eût trahis, mais la peur lui rendit soudain l'usage de ses jambes, et, s'enfuyant légère comme une gazelle, elle courut se cacher derrière le rideau de saules et de roseaux dont nous avons parlé. Après un instant d'hésitation, le courageux Moucheron la suivit et alla se blottir à côté d'elle.

Puis, quand ils se sentirent en lieu sûr, cédant à une curiosité bien naturelle, ils écartèrent un coin de leur abri.

Ils virent alors, avec un étonnement mêlé d'épouvante, quatre hommes portant un long cercueil, sur lequel on avait jeté un ample drap noir tout parsemé de petites larmes brodées en argent.

Les porteurs qui marchaient en avant étaient [illegible] vêtus de sayons de toile bleue en lambeaux, et s'avançaient plus tristes et plus tremblants que s'ils eussent porté le diable en terre.

Les deux autres avaient le casque en tête et la cuirasse au dos; en guise de goupillon et de bénitier, ils brandissaient à la main une large épée nue, dont la lame flamboyait au soleil. De sorte que quand, par excès de fatigue ou par mauvais vouloir, les paysans qui avaient été requis de force pour accomplir cette funèbre mission ralentissaient un peu le pas, ils sentaient aussitôt la pointe acérée des épées leur chatouiller assez désagréablement les reins.

Les nains, qui suivaient d'un œil inquiet les nouveaux venus, frissonnèrent en voyant le convoi mystérieux se diriger précisément vers l'endroit qu'ils avaient choisi pour refuge.

Les porteurs traversèrent en effet la route et déposèrent le cercueil au pied d'un saule.

Puis, les deux reitres, car il était facile de reconnaitre dans ces soudards l'équipement et la lourde démarche de ces terribles pistoliers à cheval, qui devaient jouer un si grand rôle dans les guerres de religion, les deux reitres allèrent s'asseoir à quelques pas de là, et chacun d'eux déposa son épée nue à portée de sa main.

Ainsi placés, ils tournaient le dos aux joncs derrière lesquels Moucheron et Chevrette tremblaient plus violemment que les roseaux agités par le vent au-dessus de leur tête, le ruisseau leur coupant toute retraite.

Les paysans étaient restés debout.

—Mes chevaliers, dit l'un d'eux, puisque vous voilà arrivés au but, nous allons rejoindre la chasse, nous autres.

—Arrivés! reprit le plus grand des reitres. Eh! manans, vous ne voyez donc pas que si nous nous arrêtons ici, c'est seulement pour reprendre haleine et manger un morceau!

En même temps il tirait d'un petit sac de cuir des provisions qu'il étalait symétriquement sur l'herbe, tandis que son camarade se débarrassait d'une gourde au ventre rebondi et pleine jusqu'au goulot d'excellent vin d'Espagne.

—Nous serons sévèrement punis pour avoir quitté notre poste, insista le paysan.

—Bah! vous en serez quittes pour quelques coups de bâton, répliqua le reitre, tandis que si vous faisiez mine de nous faire faux bond, nous serions obligés, à notre grand regret, de vous casser la tête.

Les paysans tressaillirent.

—Comment vous nommez-vous? demanda le cavalier à la gourde.

—Remy et Marcel, seigneur soldat.

—Eh bien! Marcel et Remy, il faut que vous preniez des forces pour affronter les bâtons. Asseyez-vous entre mon ami Goulard et votre ami Faucheux. Vous verrez que nous sommes de bons vivants et que les reitres ne sont pas des Turcs.

Les paysans, visiblement flattés de la proposition, s'empressèrent d'obéir.

—Ah! fit Goulard en se frottant les mains et dévorant des yeux ses provisions, nous allons donc enfin déjeuner!

—Et nous l'avons bien mérité, vive Dieu! reprit Faucheux, en dégustant le vin contenu dans sa gourde, car nous avons fait cette nuit rude besogne. Cinquante hérétiques et *luthéristes* d'un coup de filet, c'est avoir de la chance.

—Cinquante hérétiques dans notre pays! s'écria Marcel, c'est impossible. On l'aurait su.

—Innocent! dit Goulard en lui frappant familièrement sur l'épaule, les brebis galeuses n'étaient pas de la province, elles arrivaient de plus loin, et le vieux baron de Montglat leur avait donné asile dans son manoir, quoiqu'il feignît d'être un zélé catholique. Nous n'avons pas été dupes de la ruse et il a partagé le sort de ses hôtes.

—Vous avez tué le baron de Montglat, dit le paysan en joignant les mains et regardant le reitre avec horreur, ce digne seigneur qui semblait l'image du bon Dieu sur la terre!

Faucheux fronça le sourcil:

—Manant, répliqua-t-il rudement, apprends d'abord qu'il n'y a qu'un homme qui soit l'image du bon Dieu sur la terre, c'est le roi de France.

—Mais Goulard, que le vin poussait à la gaîté, interrompit son camarade, et riant à se tenir les côtes:

—Ma foi, ton vieux bonhomme de baron a bien failli nous échapper; il se sauvait pardessus les murs de jardin pendant que Faucheux assommait son majordome qui essayait de protéger sa fuite; mais heureusement je l'ai rattrapé par une jambe, et.... ah! quelles contorsions! c'était à mourir de rire.

Les paysans restaient muets d'effroi. Moucheron serrait convulsivement la main de Chevrette.

(*A continuer.*)

Décédée hier soir, à 10 heures, à l'âge de 34 ans, Mlle Carmelite Phillippi Muñioz. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Tirado et Martinez, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce soir, à 4 heures. Le convoi partira de chez sa sœur, Mme Vve Tirado, rue Histoire, entre les rues Bourgogne et Dauphine, où le corps est exposé.

Décédé, à Carrollton, le 11 novembre 1863, le Docteur Pierre Allain, âgé de soixante-dix ans, natif de Broussel, département des Côtes-du-Nord (France). Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui partira du dépôt du chemin de fer de Carrollton [Cercle Tivoli] ce matin, à 9 heures précises. Le corps partira à [illegible] de la dernière demeure du défunt, pour [illegible] l'église de Carrollton où aura lieu [illegible] funèbre.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 12 novembre.

Les journaux de ce matin ont publié des nouvelles de N. York de trois jours plus récentes. L'or avait manqué d'animation dans la ville impériale et il y était déclaré une baisse dans le coton. En dépit de ces avis, l'or, dès l'ouverture, a haussé et notre produit n'a point varié.—Le change sur New York s'est moins bien vendu qu'hier. Ce sont les seuls changements que nous avons à constater. On attribue la baisse dans le coton, à New York, à l'espoir que le fort approvisionnement s'y maintiendrait, mais cette espérance n'est point partagée ici, et il est probable qu'on jouera plus favorable au Nord lorsqu'on saura à quoi s'en tenir sur l'autre chose. Une grande partie du stock est tenue parmi nous à des prix tellement élevés qu'elle ne saurait être considérée comme étant positivement sur le marché.

Le change étranger n'a guère varié. Quelques-unes des banques vendent le sterling à 16 pour leurs billets, avec la différence habituelle entre les billets du Trésor et la monnaie courante. D'autres en demandent davantage. Des traites de première classe se sont vendues, dans les rues, à 151 et 150, mais les traites particulières ne peuvent être cotées à plus de 155 à 158—150 étant un taux extrême.—Une des banques a vendu des Francs à 3 45 pour des billets du Trésor. Au dehors les uns sont de 3 62½ à 3 55—Le change pour les Etats Unis a été lourd dans les rues, mais il s'est fait plus d'affaires dans l'une des banques laquelle a acheté un assez grand nombre de traites à vue sur New-York à 5½ pour cent d'escompte au dehors, les cours ont été de ½ à 1¼. Nous avons vu vendre à 7 des traites qui, hier se sont vendues à 6. Quelques unes des banques tirent à 3 pour cent d'escompte pour la monnaie courante et 3½ pour les billets du Trésor, tandis que les courtiers répondent à la demande à 3½ à 4 pour la monnaie courante et 4 à 4½ et 5 pour les billets du Trésor.

L'or a non seulement été en meilleure demande mais encore a rapporté davantage. Les courtiers l'ont d'abord acheté en petites sommes, dans leurs bureaux, à 49 et 50 et l'ont vendu à 50 à 51 pour les billets du Trésor et la monnaie courante, mais il en ont exigé 52 vers la clôture. L'or s'est vendu à 39 à 42 de prime. Nous avons remarqué quelques ventes de piastres mexicaines à 50 pour cent de prime pour les billets du Trésor.

Les billets du Trésor ont été à 1¼ à 3/8 et 1/2 pour cent de prime pour la monnaie courante. Il ne s'est rien fait dans les billets de Banques qui n'ont pas cours. Les cotes nominales sont: 50 à 55 pour les billets de la Banque de la Louisiane, 40 à 45 pour ceux de la Banque des Marchands et 55 à 60 pour ceux de la Banque du Crescent.

Les actions et les bons ne sont guère en demande. Les actions de la Compagnie du Gaz trouvent quelques acheteurs et peuvent être cotées à 125. Nous avons remarqué une vente de 50 actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville à 117¼, ce qui est une baisse; nous ne pouvons pas les coter à plus de 117½ à 119. Nous n'avons pas entendu mentionner de nouvelles ventes de scrip d'assurance depuis celles qui ont eu lieu à 36, 37 et 38 cts; on peut coter le scrip à 33½ à 40 cts, suivant la date et la compagnie.

AVIS.

Le steamer PERIT arrivé de New York.

Les consignataires sont prévenus que ce steamer est en déchargement au pied de la rue St. Joseph. Ils sont requis de faire enlever leurs marchandises sans délai. Toutes les marchandises sont aux risques et frais des consignataires dès qu'elles sont débarquées, car ni le steamer ni l'agent ne seront responsables de marchandises sur la levée.

Tout compte de frêt doit être payé au commis de débarquement sur la Levée. WM. J. REID.
13nov—9f rue des Magasins, No 31.

DEMANDE DE VENDEUR.

On demande, dans un magasin de marchandises sèches, un bon vendeur parlant le français et l'anglais. On exige de bonnes recommandations. S'adresser, de 7 à 9 heures du matin, à T. DAMZIGER, 13 nov Au coin des rues Royale et St Philippe.

Almanach pour 1864, A VENDRE A LA LIBRAIRIE **MICHON & SCHWEITZER,** 166—RUE ROYALE—166 13nov—1m.

Le célèbre tonique pour l'acclimatement.—Dans toutes les régions malsaines où l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER a été introduit, on a remarqué l'effet merveilleux de cette célèbre préparation américaine sur ceux que leurs occupations exposaient aux intempéries de l'air et aux privations. Dans l'armée, on en a tellement reconnu la supériorité sur tous les médicaments employés, qu'on le considère comme la seule protection contre les fièvres bilieuses, les fièvres en frisson et les maladies d'entrailles de toutes espèces.

Les soldats disent que c'est le SEUL stimulant qui fortifie et préserve la santé dans les endroits malsains. Pour le pionier non acclimaté, c'est la meilleure de toutes les sauvegardes. On le considère, dans tous les Etats-Unis, comme le tonique le plus agréable, le remède le plus efficace pour la dyspepsie. Tous les ingrédients qui le composent sont des végétaux et la solution en est produite par le plus sain de tous les stimulants connus—l'essence de seigle. "L'Amer de Hostetter" est fabriqué à Pittsburg, en Pennsylvanie, et il ne s'en vend pas moins de 60,000 douzaines par an.

A vendre par tous les droguistes.

AGENTS:
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURLE, coin de la rue du marché français,
J. MORGAN DALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12.
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 29 et 30 rue Commune.
12nov—6

Revenu intérieur des Etats-Unis.

BUREAU DU PERCEPTEUR,—DISTRICT DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 9 octobre 1863.

LICENCES,—AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les personnes intéressées sont prévenues que cette partie de la "Liste Annuelle" comprenant la partie de la ville de la Nouvelle Orléans comprise entre le côté sud du Felicity Road, la ligne supérieure de la ville, le fleuve et les derrières de la ville, et la partie comprise entre le côté nord de la rue St-Louis, la ligne inférieure de la ville, le fleuve et la rue Pontchartrain, a été reçue de l'Assesseur des Etats Unis; que les taxes de licences pour ladite division seront dues et devront être payées à ce bureau le 19 du courant, et dans les quinze jours qui suivront, conformément à la loi du revenu des Etats Unis. Quiconque négligera de payer sa taxe dans le temps spécifié, sera condamné à payer 10 pour cent de plus sur le montant. La loi sera sévèrement appliquée [illegible]

Le Bureau est ouvert de huit heures du matin à trois heures et demie de l'après-midi.

GEORGE S. DENISON, Percepteur.
12 nov—au 25

Marchandises nouvelles.

E. GIQUEL,
126...... Rue du Canal...... 126,

Reçoit en ce moment d'EUROPE, par voie de New York, par steamer Morning Star, les articles suivants, qu'il vendra à TRES BON MARCHÉ, savoir :

MERINOS et Cachemires, rayés et imprimés;
POILS DE CHEVRE nouveautés;
MERINOS unis, toutes couleurs;
POPELINES fantaisie;
CACHEMIRE écossais, article nouveau;
INDIENNES et PERCALES, nouveautés;
MOUSSELINE de laine, unie et imprimée;
MANTEAUX et Saute-en-Barque;
CHEMISES mérinos, pour hommes, femmes et enfans
BAS et CHAUSSETTES dito, dito, dito;
BAS et CHAUSSETTES coton, dito, dito, dito
MOUCHOIRS batiste;
TOILE à draps et à chemises;
SERVICES damassés;
RIDEAUX tulle et bobinet;
CHALES cachemire et laine;
OUVRÉS damassés et œil de perdrix;
DENTELLES et Entre-Deux guipure;
Dito dito Valenciennes;
OMBRELLES et En Tous Cas.
COURTEPOINTES et Bobinet à moustiquaires;
GANTS pour femmes et enfants;
BANDES mousseline et jaconas, brodées.

Articles de Deuil, tels que:
MERINOS, Barpour, Alpaca, Mousseline de laine;
TAMISE, Bagnos. Poil de Chèvre. Crêpe, Alépine;
POPELINES, etc., etc.—Châles mérinos noir.

Un grand assortiment d'articles américains, tels que: Indiennes, Bonteint, Gingas Coton blanc et écru. 3|4 à 12|4.—Flanelles, Coutil à matelas, Couvertures, Linseys et Kerseys, &c. &c. &c.

E. GIQUEL, 126, rue du Canal.
10 nov—6f

Nous venons de recevoir NOTRE ASSORTIMENT DE

CONFECTIONS NOUVELLES

Pour dames et enfans, des modèles les plus nouveaux, sont en : VELOURS, DRAPS, TAFFETAS OU VELOUTINE.

Nos prix sont très raisonnables.

JOLIES CONFECTIONS VELOURS noir depuis $30
" " DRAP NOIR " $ [illegible]
" " TAFFETAS fort " $16
PALETOTS D'ENFANTS en drap pilote à $4.

Ombrelles, nouveauté, depuis $2 75.

Nous ouvrirons LUNDI, 9 courant, un dernier envoi de Turcos, Pèlerines-Sontag et pointes en Tricot de Berlin,

—ET AUSSI—

Une caisse Barège Mozambique Satiné à 50 cents la yarde.

J. LEVOIS & CO.,
8nov—6f. Coin Canal et Bourbon.

Banque d'Amérique

Nlle Orléans, 13 novembre 1863

L'ELECTION annuelle de treize directeurs de cette Banque aura lieu, au local de la Banque, Mercredi 16 Décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

AM FORTIER, Caissier.
12nov—au 16d

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée.

Nlle Orléans, 7 novembre 1863.

L'ELECTION de sept directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu Lundi, 16 du courant, au bureau de MM Rœberau & Co, rue St Louis, Nos 19 et 21, de midi à 1 heure de l'après midi.

J. VACHARY, Secrétaire.
9 nov—au 16

AVIS. L'ACTE de société de la maison ABAT, GÉNÉRES & Cie étant expiré depuis le 31 octobre dernier, M Charles Baquié s'en est retiré à cette date. Les affaires seront continuées par ABAT & GÉNÉRES. 12 nov—6

MAISONS ET MAGASINS A LOUER

1o—CINQ MAISONS de résidence, Bâtisses Pontalba dont trois rue St Anne Nos 7, 9 et 11. Une rue de Chartres, No 15. Une rue St. Pierre, No 4.
2o—Le HAUT DE LA MAISON à l'angle des rues Royale et Douane, pouvant convenir pour "Boarding House" ou "Club".
3o—Le HAUT DE LA MAISON, rue St. Louis No 19
4o—Un MAGASIN, rue de Chartres No 42.
5o—Un MAGASIN, rue de la Douane No 10.

Pour les conditions, s'adresser à LAFITTE, DUFILHO & CO, No 19, rue St. Louis. 12nov—6f

THE LAKE HOUSE
Restaurant au Lac.
W. B. Smith .... Propriétaire.

LE LAC HOUSE, au débarcadère de Hickok, à l'extrémité du chemin de fer macadamisé, a été mis à bail par le soussigné, qui peut aujourd'hui présenter A SES AMIS ET AU PUBLIC EN GENERAL Tout ce qu'une table peut avoir de plus exquis. W. B. SMITH.

AVIS. En remerciant le public du généreux appui accordé au Lake House depuis nombre d'années, le soussigné sollicite respectueusement le même appui pour son successeur qui est devenu acquéreur de l'établissement et du mobilier jusqu'aujourd'hui.

Nlle Orléans, 10 novembre 1863. DAN HICKOK. 12nov

Change sur la Havane, A COURTE VUE, A vendre par BORNIO & BROTHER, 11 nov rue Gravier No 34

Tabac à fumer. QUINZE CENTS livres tabac à fumer, de la Havane, qualité extra, à vendre par BORNIO & BROTHER, 11 nov rue Gravier No 34.

Cigarettes. VINGT-CINQ MILLE paquets de la marque Honradez, venant d'être reçues et à vendre par BORNIO & BROTHER, rue Gravier No 34. Agents de la fabrique "Honradez." 11 nov

Absinthe. Absinthe. DIX caisses absinthe suisse F.S. Pernod, 25 do do du Beuvoir, Brunelon & Co, 20 do do diverses marques. En magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co. 11 nov 27, 29 et 31, rue Bienville

Kirsch. CINQ caisses kirschwasser, Dubied, père & fils, 15 do Bertheud & Co, 20 gallons vieux kirsch importé. En magasin et à vendre par HENRY VALETON & CO. 11 nov 27, 29 et 31, rue Bienville

Cognacs, Whiskeys, &c. VINGT quarts et huitièmes de pipe vieux Cognac de Otard Dupuy, & Co, A Renaud, Raynal & Alassa, et Ste Croix,
10 barils et demi barils vieux whiskeys Bourbon et Monongahela,
2 poinçons vieux whiskeys d'Ecosse et d'Irlande,
1 baril eau de vie de pêche,
1 do do de pommes,
1 poinçon rhum de la Jamaïque,
1 do rhum de Santa Cruz,
1 pipe genièvre de Hollande,
10 damejeannes anisette de Mallorca.
En magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co. 11 nov 27, 29 et 31, rue Bienville

ESPRIT DE TEREBENTHINE.—100 gallons esprit de Terebenthine. A vendre par CUSACHS & OGDEN, 9 nov—15f Encoignure Royale et St-Philippe.

HOUBLON.—50 balles Houblon de la récolte de 1862 et 1863. A vendre par CUSACHS & OGDEN, 9 nov—15f Encoignure Royale et St-Philippe.

La Compagnie Express d'Adams,
RUE DES MAGASINS, No 5,

SE charge de l'expédition de petits paquets et de paquets de valeur, de marchandises, d'échantillons et de billets de Banques, par chaque steamer de la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis, par la voie de New York.

Elle expédie également des marchandises par le haut du fleuve, trois fois par semaine, par des messagers spéciaux, pour toutes les parties de l'Ouest et du Nord-Ouest, par la voie de Cairo et de Memphis.

On vient chercher et on livre à la Nlle-Orléans sans frais extra, les articles qui doivent être envoyés par l'Express.

Tous les paquets expédiés par la voie de Cairo et de Memphis, doivent être accompagnés de permis de la Douane.

Pour les détails, les prix, etc., s'adresser à A. S. BLAKE, Agent. 8 nov

BILLET PERDU.

IL a été perdu un billet de la somme de deux cents piastres, portant la date du 9 septembre 1863, passé par J. Cavallier, notaire, et payable le 30 novembre 1863, avec intérêt à huit pour cent par an après l'échéance. Il a été souscrit par M. Mac Michel à l'ordre de Mme Marie Bidole et est endossé par celle-ci. Le paiement dudit billet ayant été arrêté, le public est prévenu de ne pas le négocier, et on saura gré à la personne qui le trouvera de l'apporter au bureau de "l'Abeille". 7nov—10f

A louer dans la rue de l'Esplanade,

DEUX résidences agréables, situées au coin des rues Roman et Esplanade, ayant des installations de gaz, baignoires, etc. On les louera à très bas prix à de bons locataires. S'adresser à W. F. CHAPMAN, chemin du Bayou No 290, 9 nov—12 entre les rues Claiborne et Derbigny

PENSION BOURGEOISE.

THEODORE DANFLOUS informe ses amis et connaissances qu'il continuera l'établissement si avantageusement connu No 126 rue Royale, entre St Louis et Toulouse. Il prendra des pensionnaires au mois pour la table, et le logement, à des prix très modérés. Il prévient MM. les voyageurs et les habitants n'ayant que quelques jours à passer en ville, qu'ils trouveront toujours chez lui des chambres confortables à leur disposition et une table parfaite à des conditions raisonnables.

Madame Danflous ayant pris la direction spéciale de la maison, portera toute son attention au service, et ne négligera rien pour satisfaire [illegible] 8 nov—2m

EN débarquement des navires COMTESSE DE BRIONNE, et SICILIA, de Bordeaux—
165 paniers champagne E Lemaitre fils,
31 do do 24|2 bouteille do
191 caisses vin St Estèphe P. F. Eyquem,
135 do do St Emilion P F Eyquem,
20 bar. vin rouge Monferrand, Drouet & Gautier,
30|2 do do do do
30|2 do vin blanc de Sauternes do
152 caisses vin blanc do
En MAGASIN et en DRAWBACK:
1000 caisses vin rouge St Julien. Drouet & Gautier.
A vendre par OSCAR BERCIER & CO, 6nov—1m No 17 rue St Louis.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 4 novembre 1863.

AVIS est donné que conformément à l'article 12 de la Charte de cette Compagnie, une assemblée générale des porteurs de scrip aura lieu, à son bureau, rue du Canal, No 111, LUNDI, 7 décembre 1863 à midi. J. W. HINCKS, secrétaire. 5nov—au7déc

AVIS. On demande à acheter un PIANO PICOLO, de seconde main (de préférence de la fabrique Pleyel). Chez L. MARCHAND, imprimeur, Rue Jefferson, No 26.

Tabac en feuilles et Cigares.

LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES [Connecticut, Florida et Mason County,] ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques. [illegible] BELINO, Nos 28 et 30, Tchoupitoulas, et 78, Front Levée. 7nov—1m

Avis aux Amateurs de Sellerie.

A LA SELLE ANGLAISE. TRANSFERT DE MAGASIN. LE MAGASIN DE SELLERIE Anciennement connu aux Nos. 181 et 182, Rue ROYALE, Est transféré au No 24, Rue St-CHARLES.

Attendu par les premiers arrivages, un assortiment de SELLES, HARNAIS, COUVERTURES D'HIVER POUR CHEVAUX, FOUETS, CRAVACHES, MORS DANIEL, ETC. [illegible] 8 oct—1m

Liste des lettres Françaises, Espagnoles et Italiennes,

RESTANT AU BUREAU DE LA POSTE LE 13 NOVEMBRE 1863.

	A
Aubert, Jacques	Amadee, Nac
Amodé, Nac.	Auja, Ao. Fr
Amiral, y Co 2	Amand, Thomas
Anlas, Dominique	Alpuente, F R Dr
	B
Baraty, Jean Ba.	Bertaud, F. mere, d'ois saux
Basquet, Mariano	Boissonneau, Paul
Bastilisco, Tomaso	Bourdin, Adolphe
Baras, Albert	Boissean, J P 2
Bernard, Saml	Biossman, J Vve Mme
Balle, Z	Boisdoré, O S Mme
Berthelot, Céleste	Boullienet, Virgil
Berton, Madame	Borge, Frank
Beauregard, Angèle	Bourgeois, Ed
[illegible] M & L Millaudon	Boar y Bohons, banquiers
	C
Chancho, Louis	Condon, Manuel
Chambey, Pere	Coyra, Manuel
Cases, Hypolite	Cotourn, R
Gambier, Urania	Cognevich, Antonio
Cali, Luigi, officiale de la Real	
	D
Darcantel, Chs	Delmas, J T
Darcantel, André Mme	De Villeneuve, Bertin
Daspit, H	Delpit, Jules
D'Aunion, Salvre	De Freitas, An 2
Derbigny, C	De Ybarra, J R
De Cruzat, A Mme	De Gourney, F
Depuy, Vilera & Co	D'Huard, M
De Gaver, Miguel	Dutilh, Joseph
	E
Esponan, rue Chartres	
	F
Favaloro di Felice	Flosit, Juan
Fraichinaud, Julien	Forguee, Jean
Fernandez, Manl — por Juan Medina	Fourney, Virginie
	G
Gaydan & Sandot—2	Girich, Nicolo
Gasantoni—illisible	Godérono, Vve Mme
Garcie, Marie Louise	Goidon, Joseph
Grandjean, M A	Gustina, Antonina
Giovani di Giovani	
	H
Hémard, Chs	Heydan, Agatha Mlle
Henriques, Aug D	Hucker, Léon—3
	J
Jacques, François	
	L
Lacroix, François, pour J H Bosanet	Lamount, Chs. attorney
Laberde, Ch	Labrano, Joseph
Larrieu, L D	Le Mantia, Vicenso
Lambert, J D	Larrocque, Joe
Lafraye, Alphonse	Leroy, M. Mme
La Martin, Jane E	Levie, F C A
Lannes, Guillaume	Lejeune, P. Christophe
La Cara, Antonio	Lines & Donchales
Lafitt, Isidora	Louvrier, Jules
Legory, L. Mlle	Loquet F. Mme
	M
Mandry, Nicolas	Mejia, Morique, col.
Marchesini, L	Meurdefain, Eugène
Manneso, Pietro	Melliau & Palapard
Matey, Charles	Mendi, Francisco
Manaud, Jules	Métayé, Jules
Marsan, Alexis	Mercier, rue du Canal
Mayoral, Pablo	Mestre Clementina
Massari, Michele	Miyare, Manoel
Marchand, L	Millaudon, Henry
Marrec, Le Vve Mme	
	N
Noorga, Manuel	
	P
Pasquale, Ice-house	Petit, Xavier
Pasquad, Costantino	Polilon, Mary A
Pariango, C	Pons, Ferre, coin Prosper
Pereira y Castro	
	Q
Quadrecout FJ	
	R
Rillard, Joe	Rousseau, Emile
Rodrigues, D J	Robelot, Alfred
	S
St Ener. de Mr	Simon, Léon
Stelsler, Anne Mme	Stira, Mathieu
Sarrino, Sa—3	Scalzalisdisseo, Est
Spellicy, Aug	Soule, Neuvil, Mme
Schreiner, Emma	Surgi, Eugène
Seusebeau, Ft	
	T
Théze, Mr	Tertrout, Alph
Testard, J H—2	Trufant, Seth, pour Ed A
Trémé, Silvanie	S Russell
Tessier, Joe	Tumoine, l'abbé
	V
Valbon, L 2	Vartoll, Agostino
Vasquez, Fernando	Viardo, Giacomo
Viertier, Vve	Voorhies, F B
	Y
Yossenes, Johanapt 2	Youss, Michel
	Z
Zanco, di Giovanni	Zacco, Apolino

Initiales: Le Secrétaire de la Chambre de Commerce.

J M G PARKER, Maître de Poste.

VOULEZ-VOUS DES CHEMISES A BON MARCHÉ?
VOULEZ-VOUS DU LINGE DE DESSOUS A BON MARCHÉ?
VOULEZ-VOUS UNE VERITABLE ECHARPE ROMAINE?
VOULEZ-VOUS DES GANTS DE PEAU DE CHEVREAU A $1 25 LA PAIRE?
VOULEZ-VOUS TOUTES ESPECES DE GANTS?
VOULEZ-VOUS DE BONS BAS A $3 LA DOUZAINE?
VOULEZ-VOUS DES MOUCHOIRS A 25 CENTS PIECE?
VOULEZ-VOUS DES COLS EN PAPIER A 10 POUR 25 CENTS?
VOULEZ-VOUS DES CHEMISES DE DESSOUS EN LAINE A TOUS PRIX?
VOULEZ-VOUS DE LA BONNETERIE POUR DAMES?
VOULEZ-VOUS UN PARAPLUIE A BON MARCHÉ?
VOULEZ-VOUS VOIR LES DERNIERES NOUVEAUTES DE PARIS, DE ROME, DE LA SUISSE DE L'ALLEMAGNE, DE LONDRES, D'IRLANDE D'ECOSSE, DE NEW YORK, et de différentes autres parties du monde et qui vous seront vendues à des prix qui vous rappelleront le passé? Si vous le voulez, allez faire les premiers choix, au magasin de S. N. MOODY.

Magasin de lingerie pour messieurs, au coin des rues Canal et Royale. 8nov—1L 13

EN DEBARQUEMENT.

100 Paniers Champagne véritable Heidsieck. Piper.
30 barils Noisettes,
100 caisses Sardines 1|2 et 1|4 de boîte, nouvelle pêche,
100 barriques Vin rouge St. Julien Médoc.
10 boucauts Fromage de Gruyère,
10 boîtes Bonbons pralinés,
3,000 livres Raisins Sultana et Corinthe,
200 boîtes Cedrat,
à vendre par ANT. LANATA, 9 nov—6f 9 et 11 rue Jefferson.

AVIS IMPORTANT. C. MARMU, 69, rue Royale, entre Bienville et Conti,

A l'honneur d'informer le public en général qu'il fait des CARTES DE VISITE à $3 la douzaine et $2 la demi-douzaine. Supérieures à celles de tout autre artiste de cette ville. 5nov—1m

CHANGE

A VUE OU A TERME, SUR:
PARIS, BORDEAUX, TOULOUSE, MARSEILLE, NANTES, ROUEN, HAVRE, NANCY, LYON, MULHOUSE, AMIENS, STRASBOURG, METZ, NIMES, St-ETIENNE, St-QUENTIN, REIMS, VALENCIENNES, TARBES, PAU, LAROCHELLE, ANGOULEME, PERIGUEUX, AGEN, BREST, ORLEANS,
A VENDRE PAR C. CAVAROC & Co., 19 oct—1m 116, rue St-Louis.

LOUISIANA ACADEMY. Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hopital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

CLASSE DU SOIR—de 6 1|2 à 8 heures.

Cours complet de Tenue des livres et d'Arithmétique commerciale.—Prix: $4. 1ernov—1m

AUX MARCHANDS.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre immédiatement par les soussignés, au plus bas prix du marché, en gros seulement:

COTONS ECRUS, ALPACA NOIR, COTONS BLANCS, FOULARDS, COTONNADES, DEVANTS DE CHEMISES, KERSEYS, MOUCHOIRS BATISTE, STRIPS, BAS ET CHAUSSETTES, TICKINGS, SERVIETTES, FLANELLES, NAPPES, MOLETONS, CHEMISES LAINE, TOILES, MALAKOFS, INDIENNES, FIL DE RHENES, POPELINES, RUBANS A CHAPEAUX, MOUSSELINE DE LAINE, RUBANS VELOUR.

Aussi une facture de chaussures pour hommes, femmes et enfants. C. JAUSSET & CO., 11 oct—3m 41, rue de Chartres.

CHANGE. CHANGE.

CHANGE STERLING sur MM. C. GRIMSHAW & CO, et CHANGE sur New-York, sur MM. SPOFFORD, TILESTON & Co. A vendre, en sommes au gré des acheteurs, par WILLIAM J. REID, 29 oct—6f rue des Magasins No 36

Tabac du Connecticut.

47 CAISSES pour TRIPES et CAPES. En débarquement et en magasin, à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 5nov—1m

CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin et de Piper Heidsieck & Co.

VENANT D'ETRE REÇU et à vendre à l'Agence rue Tchoupitoulas, No 15:
40 caisses CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin en grandes et demi bouteilles.
30 paniers VERITABLE CHAMPAGNE Piper Heidsieck & Co, en grandes et demi bouteilles.
PLEINEMENT GARANTIS PAR LE SOUSSIGNÉ.
10 caisses champagne, cachet vert.
E. R. CASTENDYK, 6 oct rue Tchoupitoulas No 15.

HOTEL AUGUSTE MAS

No 104 PRINCE STREET, Entre Green & Mercer, New York.

PENSION FRANÇAISE, CAFÉ & BILLARD

M. MAS continue de tenir à la disposition de ses clients [illegible] Tabliers, Bonnets, Couteaux, &c. 29 oct—1m

Restaurant St-Louis Tenu par HENRI BARTHE, Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants. Salons pour noces et repas de famille. Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. 30juil—6m

AVIS. AYANT vendu à M. J. A. BLAFFER tout mon intérêt dans l'établissement pour la mise en bouteille de l'Ale et du Porter, je remercie le public de l'appui dont il m'a honoré depuis nombre d'années et je lui recommande avec plaisir mon successeur qui continuera les affaires dans le même local. WILLIAM MASSEY.

John A. Blaffer, SUCCESSEUR DE WILLIAM MASSEY, Marchand de Porter, Ale et Cidre, Seul Agent DU CELEBRE ALE XX DE PHILADELPHIE DE MASSEY, COLLINS & Co. Rue Bienville, Nos 21 et 23 Nlle-Orléans. Les demandes pour expédition sont remplies avec promptitude. 12 oct

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE.

Les artistes réunis en société, donneront la 1ère représentation du MAITRE DE CHAPELLE, opéra comique en 1 acte, paroles d'Alexandre Duval, musique de Paër—THERESE OU L'ORPHELINE DE GENEVE, drame en 3 actes de Victor Ducange.—UN MOYEN DANGEREUX, vaudeville en 1 acte.

Les bureaux ouvriront à 6½. On commencera à 7 heures 10nov

Théâtre des Variétés. Rue Gravier.

Vendredi soir, 13 novembre.

THE HONEYMOON, comédie de Tobin—Le spectacle se terminera par MARRIED LIFE, vaudeville.

Académie de Musique.

LE REVENANT LE REVENANT
LE REVENANT LE REVENANT
LE REVENANT LE REVENANT
LE REVENANT LE REVENANT
LE REVENANT LE REVENANT
TOUS LES SOIRS et SAMEDI, à MIDI.

POUR NEW YORK directement.—Départ, SAMEDI 14 du courant, à 8 heures du matin.—Le beau steamer neuf PERIT, commandant E. A. Delanoy, partira samedi, 14 du courant, à 8 heures du matin, du pied de la rue St. Joseph. Pour frêt ou passage (excellents emménagements) s'adresser à WM. J. REID, 8 nov—7f Rue des Magasins, No 33.

Pour la Havane et New York, Départ, Samedi, 14 du courant, à 9 heures A. M. POUR NEW-YORK VIA LA HAVANE.—Le beau steamer MORNING STAR, fin marcheur, capitaine J. M. Courtney, partira samedi, 14 du courant, de son wharf en face de la Place Jackson. Pour frêt ou passage, (emménagements sans pareils,) s'adresser aux agents ELLIOT & McKEEVER, 9 nov—6f Rue Natchez, No 33.

Partant le 15 et le 1er de chaque mois POUR VERA CRUZ ET TAMPICO—Steamer de la malle des Etats Unis SONORA, capitaine Hayes.—Le bateau à vapeur neuf, SONORA, fin marcheur, construit en fer à quatre compartiments, partira pour les ports ci-dessus dimanche 15 courant, à 9 heures du matin. Pour frêt ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à F. CLAVEL & Co 4 nov 77 rue des Magasins

POUR BATON ROUGE

Le magnifique paquebot régulier METEOR, capitaine C. L. Sellebory, L. Boucherean commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 5 heures du matin, et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 8 heures A. M, et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer du frêt à bord. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. HALL, 1er nov—1m au coin des rues Canal et Tchoupitoulas

Pour la Côte, au-dessus de la ville DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Le beau bateau à vapeur FAWN capitaine W. R. Greathouse, commis, L. Seyby, part de la Nlle-Orléans pour le Fort Jackson et tous les ports intermédiaires, tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin; part de la Nlle Orléans pour la Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires tous les MERCREDIS, à midi.

Retour, les LUNDIS et les JEUDIS.

Les passagers et les expéditeurs devront se pourvoir de passeports et de permis des autorités.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, encoig Bienville et Vieille Levée, au premier, ou à A. D. SALVANT, No 161, rue de la Vieille Levée. 2oct—1m

Le steamer BEN FRANKLIN de la malle de la Nouvelle-Orléans, capitaine Henry Conant, partira à l'avenir tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 9 heures A. M., pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et les débarcadères intermédiaires.

A son retour, il quittera Bâton Rouge les JEUDIS à 6 heures P. M. et les LUNDIS à midi, ponctuellement.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités.

J. E. Kell se trouvera tous les jours sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le frêt.

Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agent, 3 nov—1m No 33, rue Front Levée.

POUR BATON ROUGE.

Départ, mardi et samedi, à 5 heures du soir. Pour Baton Rouge, Plaquemines, Bayou Goula et Donaldsonville—Le beau bateau à vapeur NEW-ORLEANS, capitaine J. A. May, partira ainsi qu'il est dit plus haut. Il offre tous les avantages qu'on peut désirer pour frêt et passage. S'adresser à bord ou à J. A. BRITTON, rue Poydras, No 53, ou à C. R. MAY, rue Poydras, No 59.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passes et de permis avant d'envoyer des marchandises ou de s'embarquer.

Le NEW-ORLEANS part de Baton Rouge tous les lundis et jeudis, à dix heures du matin. Un commis se trouvera sur la Levée lundi et vendredi matin pour recevoir du frêt. 28 oct—1m

GOELETTE DE LA COTE.—Le soussigné, propriétaire et agent, offre ses services aux commerçants, aux planteurs et au public en général, pour le transport de tous objets pour toutes les côtes [illegible] Le taux de l'assurance est le même que par les bateaux à vapeur. L. POLVERINI Agent, Rue Front Levée, No. 5, entre les rues Douane et Bienville, au premier. 6 nov—1m

POUR VERA CRUZ.—La goëlette anglaise fine voilière ZONONI, capitaine Rockport, partira samedi 14 du courant, pour ce port. Pour frêt ou passage s'adresser Passage de la Bourse No 35, entre Bienville et Douane, chambre No 12 au premier. 4 nov

POUR TAMPICO.—La fine voilière goëlette anglaise OLD FOX, capitaine Martinez, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le dit port, sous peu de jours. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à S. FERNANDEZ & CO., 4nov 125 Vieille Levée.

POUR TAMPICO—Ligne régulière—La jolie goëlette fine voilière chevillée en cuivre HENRY TRAVERS, capitaine Ive, partira pour Tampico dans le plus bref délai—Pour frêt ou passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co., 4nov 77 rue des Magasins.

POUR MATAMOROS.

La goëlette mexicaine JOVEN MARIA, capitaine Juan Bracamonte, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co, 23 oct No 125 Vieille Levée.

MODES NOUVELLES.

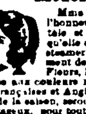

CHAPEAUX riches et élégants pour dames de $11 à $4 pour $10 et 12—AUSSI, A PERTE: DENTELLES, BRODERIES, ROBES DE BAL, MANTEAUX, FLEURS ET RUBANS extra pour, velours, &c, &c. Façon de robes et confections à bas prix, rue de CHARTRES No 52, chez Ed. FROIDEVAUX. 6 nov—30f

Modes! Robes!

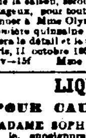

Mme OLYMPE, 31 rue de Chartres, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et les dames de la Nlle Orléans qu'elle quittera l'Europe le 20 octobre par le steamer Chasse, avec un grand assortiment de nouveautés, Chapeaux de paille, Fleurs, Rubans, Soieries et tissus de toute espèce en fait de toilettes. Les marchandises Françaises et Anglaises achetées sur place et à l'heure de la saison, seront mises en vente à des prix très modérés, que les dames qui l'ont toujours favorisée, voudront bien continuer à Mme Olympe leur ancien patronage. Dans la première quinzaine de novembre, un avis ultérieur donnera le détail et les prix des marchandises.

Paris, 11 octobre 1863.

8nov—15f Mme OLYMPE, 31 rue de Chartres.

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DEPART.

MADAME SOPHIE SEEUWS, No 65, rue Royale, encoignure Bienville, annonce à sa clientèle et au public, qu'elle vendra son beau stock de marchandises au prix coutant. Elle vient de recevoir un assortiment de marchandises nouvelles qu'elle vendra également aux mêmes conditions afin de liquider promptement, telles que—Chapeaux de velours et soie, crins et pailles et chapeaux d'enfant en tous genres, rubans, soieries, velours, toutes les couleurs nouvelles une grande quantité de dentelles noires Chantilly et guipure de velours de toutes les largeurs, un assortiment complet de pointes en point d'Alençon appliqué, point Duchesse VALENCIENNES, &c. Un assortiment de pointes en dentelles de laine, des VOILETTES Chantilly, GUIPURES, et un grand assortiment de FLEURS, et beaucoup d'autres articles trop longs à détailler. Tous ces articles seront vendus au prix coutant, afin de liquider promptement.

21 oct—1m S. SEEUWS.

AU PRIX COUTANT.

LA maison bien connue J. PERAT, encoignure STE-ANNE et BOURGOGNE, offre à vendre tout son stock au prix coutant, pour cause de départ.

Le soussigné invite, par la même occasion, les personnes qui lui doivent de venir régler leurs comptes le plus tôt possible, et celles à qui il peut être dû de venir faire leurs réclamations.

Nouvelle-Orléans, le 4 novembre 1863.

5 nov—15f J. PERAT.

Brasserie de la Louisiane, RUE CONTI, No 72.

G. GUTH, absent depuis plusieurs années pour cause de maladie, a, depuis peu de temps de retour en cette ville, l'honneur d'annoncer au public et à son ancienne clientèle qu'il vient de r'ouvrir son établissement si avantageusement connu pendant tout le temps qu'il a été sous sa direction spéciale, et le premier qui ait été fondé à la Nouvelle-Orléans sous le nom de Brasserie de la Louisiane, 72, rue Conti.

Il s'est associé M. C. M. TISLIER, et la raison sociale est: GUTH & Cie.

G. GUTH portera toute son attention au travail de la fabrication, et sa vieille expérience est une sûre garantie qu'on trouvera toujours chez lui de la Bière de première qualité; il veut reconquérir à sa Brasserie son ancienne réputation, et il n'a rien négligé pour y réussir; il s'est adjoint des Brasseurs expérimentés et des hommes de capacités reconnues, pour la direction des affaires en général de son établissement.

Il ose donc espérer que le public voudra bien l'honorer de son patronage, et que sa nombreuse ancienne clientèle ne l'aura pas tout-à-fait oublié. 7nov—1m

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE FRANÇAISE, Rue Trémé, No 245, entre Ursulines et le Bayou

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la gastrite, les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dyssenterie, les fièvres intermittentes et les maladies des yeux. Toutes ses cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans. Consultation tous les jours. 1er nov—3m

Graines de 1863.

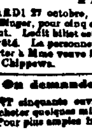

Reçu par le navire MARIE FELICITE du Havre, un assortiment de GRAINES EUROPEENNES, de la récolte de 1863. Ces semences étant les plus fraîches que le marché, le soussigné espère que le public le favorisera d'une visite. F. BACHELIER, 21 et 23, rue Ursulines, 5sep—3m entre Chartres et Levée

PERDU. MARDI 27 octobre, un BILLET de Peter Anton Singer, pour cinq cents piastres, échéant le 26 du courant. Ledit billet est déclaré nul et le paiement en a été arrêté. La personne qui le trouvera est priée de le rapporter à Mme veuve Singer, au coin des rues Huitième et Chippewa. 5 nov—12f

On demande immédiatement

CENT cinquante ouvriers BUCHERONS. Aussi à acheter quelques milliers de traverses de chemin de fer. Pour plus amples informations, s'adresser à N. CORNISH, Passage de la Bourse, à droite en montant, entre Bienville et Douane, chambre No 12 au premier. 5 nov

E. CONERY, GROCER EN GROS, 31 GRAVIER 31

A transporté son magasin du No 2 Front Levée au No 31 Gravier, où il recevra ses amis et le public qui y trouveront en tout temps un choix varié de comestibles, tels que—conserves, gelées, jambons, saucissons, vins, liqueurs, cafés et épiceries. Son stock de vins et de liqueurs est considérable et de qualité supérieure. 16 oct—3m.

DRAGÉES ET SIROP DE FER (TYROPHOSPHATE DE FER.) DE FOUGERA.

CETTE préparation approuvée par l'Académie Impériale de médecine de Paris, est journellement prescrite par les médecins les plus distingués comme [illegible] Les Chloroses, Leucorrhée, Aménorrhée, Dysménorrhée, Anémie, Dyspepsie, Faiblesse d'appétit, Phthisie, Diarrhée, Névralgie, Palpitations de cœur, Scrofules, Inquiétudes d'esprit, Irritations [illegible] Prix du flacon $1.00, du 1/2 flacon 50 cents.

Agent E. E. MOUGIN, Pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane. Nlle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

Bottes, souliers et brodequins, linge fait et chapeaux. PAR E. ROGER & Co., JOSEPH HOLZ, encanteur.

SAMEDI, 14 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, No 45 & 47 rue de la Vieille Levée—

100 caisses bottes, souliers et brodequins—assortiment de choix.

—AUSSI—

Une facture de linge fait et chapeaux. Conditions à la vente. 13nov—2

COTON. COTON. 250 balles coton à l'encan. PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, samedi, 14 du courant, à une heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 28—250 balles coton.

Des échantillons seront exposés à la vente.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 13nov

Vente spéciale de vins et de liqueurs. PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur. Bureau, au coin des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu, vendredi, 13 du courant, à onze heures, aux Nos 52 et 54 de la rue Gravier—
15 barils whisky grains et autres,
25½ et 1|2 pipes eau de vie,
1|4 pipes vieux vin d'Oporto,
1|4 " vin de Madère,
10 caisses vin rouge et divers vins et liqueurs.
Conditions, comptant. 12nov

MEUBLES. MEUBLES. PAR J. B. CROZAT, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, le 13e jour de novembre 1863, à 11 heures A. M., à son magasin d'encan, rue Royale No 96—Un grand assortiment de beaux meubles et pendules françaises.

Conditions—comptant. 13 nov

PAR J. B. CROZAT, encanteur. Bureau No 96, rue Royale, près St-Louis.

IL sera vendu samedi, le 14me jour de novembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, borné par les rues Derbigny, Roman, Hôpital et Ursulines; ledit lot formant l'encoignure des rues Derbigny et Hôpital mesure 85 pieds de face à la rue Derbigny sur 21 pieds 1 pouce et 5 lignes face à la rue Hôpital et s'élargissant dans le fond.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit à 8 pour cent d'intérêt.

Acte de vente pardevant Joseph Cohn, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 13 nov

Marchandises sèches, souliers, chapeaux, &c. PAR FRANCIS FERNANDEZ. R. GUTIERREZ, encanteur.

SAMEDI, 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, au magasin d'encan, au coin des rues Chartres et St. Louis—

100 lots de marchandises sèches de saison, chapeaux, souliers, &c. 13 nov—2

Vente pour cause de liquidation de la Maison Grosjean & Raymond.

GRAND STOCK DE MEUBLES En bois de rose, palissandre, acajou, noyer, chêne, &c. PAR FRANCIS FERNANDEZ, R. GUTIERREZ, encanteur.

LUNDI prochain, 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, sans réserve, pour cause de liquidation de la maison Grosjean & Raymond, au coin des rues BIENVILLE et ROYALE—Tout le stock de la dite maison, comprenant un assortiment de BEAUX MEUBLES de salons, salles à manger, chambres à coucher, &c. en bois de rose, palissandre, acajou, noyer et chêne. L'attention particulière des marchands et amateurs est appelée à cette vente 11nov—6

Poste aux huitres encoignure Bienville et Dauphine, PAR FRANCIS FERNANDEZ, R. GUTIERREZ, encanteur.

LUNDI prochain, 16 du courant, à 10½ heures du matin, il sera vendu à l'encan, en bloc et sans réserve, au coin des rues Dauphine et Bienville—Le fonds du susdit poste aux huitres, ayant une bonne clientèle et faisant de bonnes affaires. On traitera à l'amiable au bureau de l'encanteur, encoignure des rues Chartres et St-Louis jusqu'au jour de la vente. 11nov—6

Jolie propriété en briques sur la rue Bourgogne. Vendue pour cause de départ. PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu SAMEDI, 14 novembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

Un lot de terre avec l'îlot renfermé par les rues Bourgogne, Conti, Bienville et Rampart, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 74 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur—Ensemble une maison en briques [illegible], ayant quatre chambres, galerie, cabinet et rez-de-chaussée, cuisine, latrines, &c. &c.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement d'un billet à un an, de $981 50|100 dû le 21 mai 1864, ainsi que les intérêts à 8 p. 0|0 de date et la balance Comptant.

La propriété est assurée pour $2500, jusqu'au 21 mai 1864, et la police sera transférée à l'acquéreur. 9nov

Meubles! Meubles! PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu, lundi, 16 novembre 1863, à 11 heures du matin, au local, [illegible] rue Poydras entre Liberté et Howard—

Un assortiment général de meubles, consistant en bois de lits, armoires en noyer, bureaux, sofas, chaises, glaces, side-board, tables, armoires, buffets, tables de centre dessus en marbre, tapis, garde manger, vaisselle, batterie de cuisine, &c. &c.

Aussi—Une cuisine en fonte. Conditions—comptant. 10nov

Le Dr F. FORMENTO, fils, A l'honneur d'offrir ses services au public. Consultations de 8 à 4 heures. Rue des Ursulines 63 entre Royale et Chartres 21oc—1m

VINS. VINS.

80 BARRIQUES VIN ROUGE Côtes Fronsac,
50 " St. Julien,
50 " St. Emilion,
100 " St. Estèphe,
100 " St. Gabes,
20 " Chatillon,
10 " Puisseguin,
70 " St. Laurent,
30 " St. Estèphe,
10 " Sta. Colombe,
100 " 1861,
30 " Médoc,
20 " St. Julien,
120 caisses " St. Julien.

En débarquement du navire "Anita" de Bordeaux, et à vendre par E. BORDELOIS, 28 oct—15 147, rue Royale.

No 33, Vieille Levée.

Confiserie par Excellence.

LE soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur son assortiment de Bonbons, Candies, &c., &c., manufacturés à la vapeur, il offre les articles suivants, en gros et en détail, savoir: dragées assorties pour baptêmes, dragées à la pistache, dragées à liqueurs, chocolat à la crème, pralines, [illegible] pâtes de jujube, réglisses, pastilles de gomme, &c. &c.

Pâtisserie à bon marché.

Il annonce aussi au public qu'il vient d'employer des Patissiers du premier ordre et qu'il confectionne dans son établissement des pâtisseries de toutes les qualités. Il remplira des ordres pour noces et soirées. ERNEST TURPIN, 4nov—1m Vieille Levée entre Conti et St-Louis

Reçu par le steamer Columbia,

BROTT & DAVIS, Rue Gravier, No 29, coin Tchoupitoulas.

ONT reçu par le "Columbia"
KERSEYS BRUNS,
COTONS BLANCS, 7|8 et 4|4 pour chemises,
COTON écru 4|4 ÉPAIS, pour draps,
INDIENNES Dunnell, genres nouveaux,
MOLLETONS écrus COLUMBIA,
COUTILS A MATELAS, DENIMS, &c., &c.

Ces marchandises sont en consignation et seront vendues à bas prix, comme d'habitude.

BROTT & DAVIS. 3nov Rue Gravier No 32 coin Tchoupitoulas.

PERDU. LE gentleman qui a perdu ses CHEVEUX les verra repousser s'il se sert du QUINIDINE OLEINE HAIRTONIC. Si l'on désire avoir une MOUSTACHE ET UNE BARBE EPAISSE qu'il fasse l'essai du GREAT HAIR RESTORER. "Quinidine Oleine Hair Tonic." C'est sans contredit la meilleure préparation du jour pour faire croître LA BARBE ET LES CHEVEUX. A vendre par B. & J. ABRAMS, à leur pharmacie, rue du Camp Nos 42 & 44. 2nov—1m

AVIS. MES AMIS et ma nombreuse clientèle sont prévenus que, comme par le passé, ma maison continue à se charger de faire tout ce qui concerne sa partie en ameublement, &c., &c.

Attendant prochainement un nouveau stock de MARCHANDISES de saison, je rappelle au public en général que je vais être plus que jamais en mesure de bien le servir et de manière à lui faire toujours apprécier mes marchandises. F. MALLARD, 27oct—1m 56, rue Royale.

AVIS. LES soussignés ont quitté leur établissement connu sous le nom de "MATAMOROS HOTEL" et ont acquis récemment leur nouvelle maison, "EL HOTEL DE LA MATAMOROS", à l'angle des rues Matamoros et Iturbide, où ils seront heureux de recevoir leurs amis. Ils s'engageront tout pour plaire à leur clientèle et faire de leur hôtel l'égal des meilleurs établissements de ce genre sur le Rio Grande. H. L. SUMIER & CO. Matamoros, 26 juillet 1863. 2oct—30f

The City Bank of New Orleans, BANQUE DE DEPOTS, Rue du Camp, No 23, coin Commune.

CETTE Banque achète et vend le Change étranger et le Change pour les Etats Unis, l'argent et l'or américains et étrangers et les billets qui n'ont pas cours. W. S. MOUNT, Directeur. 1er nov

Mme LA BLANCHE.

CEUX qui croient que les clairvoyants peuvent être toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet et prescrire les remèdes devraient se rappeler que [illegible] Conséquemment ceux qui, sans la moindre connaissance, ont la témérité de traiter ne sont que des charlatans. Madame La Blanche, à part sa clairvoyance, peut montrer son diplome, pour les différentes branches de l'anatomie, de la chirurgie et pour toutes les maladies des femmes et des enfants. Elle est donc digne de la confiance et de l'appui des citoyens de la Nouvelle-Orléans. On peut la consulter tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir.

Résidence, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés pour les dames et les messieurs. 25 oct—1m

Médicaments spéciaux DU DOCTEUR VERGÉ.

DEPURATIF—POMMADE—INJECTION—POUDRE—SOLUTION—PILULES—SIROP ANTI SYPHILITIQUE, &c.

GUERISON RADICALE des Démangeaisons—Rougeurs—Dartres—Boutons—Ulcérations—Ecoulements—Engorgements—Fleurs Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU, par l'emploi des médicaments du Dr VERGÉ. Ces médicaments sont ordonnés selon la [illegible] à la Pharmacie F. GAUDOZ, 7 sept—3m Encoignure Orléans et Bourbon

PAPETERIE ET IMPRIMERIE. Papiers et Articles de Bureaux, en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, et à des prix qui défient certainement toute concurrence.

REGISTRES DE COMMERCE, TOUT FORMAT ET EPAISSEUR, RELIURE—REGLURE. Commission et importation directe. FRANÇOIS BOUVAIN, PAPETIER ET IMPRIMEUR, 63, rue [illegible], entre Bienville et Conti, A la "Plume de Bronze". 4 nov

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, vêtements et lingerie pour messieurs PAR HOFFMAN & MARKS. J. HOFFMAN, encanteur. Bureau, rue de Chartres, No 38.

VENDREDI, 13 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu—
Mousselines noires et en couleur, tout laine.
Mousselines unies,
Bombasines et lustrés noirs
Alpaca soie noir,
Cachemire et satinets.
Doeskins noirs et drap français.
Cotonnades et denims.
Coutils à matelas et étoffes à [illegible]
Flanelles écossaises rouges, blanches et grises.
Indiennes Dunnell et Pacific.
Toile d'Irlande fine blanche,
Cotons blancs et écrus.
Gingas fil et ginga coton.
Crash toile blanche et écrue,
Serviettes nappes et linge de table, en toile.
Molletons, kerseys, mouchoirs toile et madras, crinolines,
150 douz. bas laine épaisses.
—EGALEMENT—
100 douzaines chemises blanches 1re qualité [illegible] expressément pour le détail de la ville
136 lots de vêtements, lingerie, chapeaux [illegible] 12nov

Marchandises avariées. PAR HOFFMAN & MARKS. J. HOFFMAN, encanteur. Bureau, rue de Chartres No 38

VENDREDI, 13 du courant, à midi, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, les marchandises suivantes, avariées sur le steamer Créole, à son dernier voyage de New York à la Nlle-Orléans—
2 caisses indiennes 13nov

Habillements, Bottes, Souliers et Brodequins. —AUSSI— **Marchandises sèches, Echarpes et Cravates en laine, Chemises de peau &c** PAR GABRIEL LEAUMONT. Salles d'encan 69, rue de Chartres.

VENDREDI, 13 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—

100 lots d'habillements d'hiver, tels que:
Pantalons casimir, satinet et doeskin, gilets de dessus en velours, soie et drap, habits et redingotes, chemises blanches et en gingas, chemises de mérinos et en flanelle, &c.
—AUSSI—
100 caisses bottes, souliers et brodequins
—AUSSI—
150 lots marchandises sèches telles que:
Cotons blancs et écrus,
Cotonnades et camlet jeans,
Flanelles coton blanc et écru,
Paramettas et mousselines laine couleur,
Mouchoirs batiste 2|,
Indiennes Boylston et Purple,
Echarpes et cravates en laine,
Chaussettes laine et couvertures grises,
Chemises de peau ou mérinos
Coton blanc pour draps,
Mousselines laine noires,
Conditions à la vente 12 nov

Coton. 303 balles coton. PAR Wm P. VINCENT.

VENDREDI, 13 courant, à 11 heures précises, il sera vendu à l'encan, au No 84, rue Douane—303 balles coton.

Les échantillons seront prêts de bonne heure le jour de la vente.

Conditions—comptant, en billets du Trésor 12nov

Fonds de grocerie pour famille PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 13 du courant, à 10 heures du matin, au magasin du coin des rues Annonciation et Félicité—

Le fonds de grocerie pour familles, vins, articles en bois, &c. de la dite grocerie—Quiconque désire faire ce genre de commerce doit assister à la vente.

Conditions—comptant 12nov

Marchandises de fonds et de fantaisie. PAR T. KEELAR & SON. T. KEELAR, encanteur.

SAMEDI 14 du courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue du Camp, No 75—Cotons blancs et écrus, jeans à corsets, cotonnades, laines, flanelles, mousselines laines, Sprague, Dunnel et Pacific, [illegible] toiles d'Irlande, devants de chemises [illegible] cravates, crinolines, &c. &c.

—Egalement—

Une grande variété d'articles de fantaisie. 13nov

VENTES JUDICIAIRES

John Todd vs ses Créanciers.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—N 19,198—En vertu d'un ordre de vente rendu le 7 de Novembre 1863, [illegible] l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le Mardi 15 de Décembre 1863 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre le Canal et la rue de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente [illegible] des biens suivants décrits [illegible]

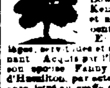

1o—Une certaine portion de terre [illegible] "Old Post Town Place" [illegible] Livre B, pages 544 & 545

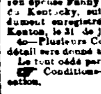

2o—Un terrain situé dans la ville de Lowell, Comté de Campbell, Etat du Kentucky, désigné par le No Quarante [illegible] sur le plan de [illegible] pieds de profondeur.

[illegible] Novembre 1854 au Livre B, page 53.

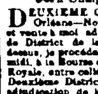

3o—Un terrain situé dans le Comté de Kenton, Etat du Kentucky [illegible] de Covington [illegible]

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et appartenances y attachés et y appartenant. Acquis par l'insolvable d'Ezekiel Hawkins et son épouse Fanny Hawkins, du Comté d'Hamilton, [illegible] 31 de Juillet 1860 au Livre [illegible] page 566 [illegible]

Le tout vendu par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, shérif de la Paroisse d'Orléans. 13nov—21,30 & 15d—fr

Jean Chaigneau vs Arthur Barbarin.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 19,984—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 5 de décembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de la ville, à la vente aux enchères au comptant de la propriété décrite ci-dessous, savoir:

UN TERRAIN situé à Gentilly, dans le Troisième District de cette ville, faisant partie de l'habitation ci-devant appartenant à Hore & Marigny, [illegible] portant le No Trente-cinq (35), [illegible] pieds de face sur l'Avenue Marigny, [illegible]

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et appartenances y attachés, acquis par [illegible] Arthur Barbarin [illegible] le 28 de février 1848 et déposé en l'étude de Louis Hermann, alors notaire public en cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans 4nov—4,18,31,28déc

Félix McCulloch vs Eugène La Sere, C. F. Berens vs le même.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Nos 17,081 et 17,976—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le vendredi 20 de novembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente aux enchères de la propriété décrite ci-dessous, savoir:

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Nouvelle Levée, Poydras, Gravier, et Tchoupitoulas, désignés par les Nos Deux et Trois, suivant plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, daté du 30 août 1832.

Le No Deux mesure dix-sept pieds six pouces et trois lignes de face à la rue de la Nouvelle Levée, dix-sept pieds quatre pouces sur la ligne du fond, quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du No Trois et trente un pieds six pouces sur la ligne à l'opposé.

Le numéro trois mesure dix-sept pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, et dix-sept pieds quatre pouces sur la ligne du fond, quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces [illegible] sur la ligne qui les sépare du No Quatre [illegible] Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans 19oct—26 &nov 13 20

TROISIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes reçues pour l'année expirée le 30 septembre 1863		$82,225 [illegible]
—A SAVOIR—		
Sur les risques d'incendie	$72,027 [illegible]	
" " [illegible]	8,236 71	
" de rivières	1,964 12	82,225 00
En moins: Retour de primes	2,090 67	
Primes non expirées le 30 septembre 1863	$13,225 00	15,324 67
Total des primes gagnées		[illegible]
Pertes payées pendant l'année: sur les risques d'incendie	[illegible]	
de mer	10,715 42	27,583 [illegible]
Ré-assurances	7,827 06	
Quinze pour cent remboursé	[illegible]	
Dépenses, loyer, taxes, &c., moins intérêt, &c	16,411 80	52,801 20
Bénéfice net		$13,390 73
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir pour primes		$14,746 1[illegible]
Primes en voie de perception		5,641 66
Effets garantis par hypothèque		6,775 00
Effets garantis par sécurités collatérales		13,300 00
Bons de l'Etat, de banques, et autres bonds		61,700 00
Certificats de profits de diverses compagnies d'assurance		5,030 00
Billets de souscription		147,426 67
En caisse		7,042 43
		$[illegible]

Etat de la Louisiane, *Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.*

Qu'on se souvienne que le 19 octobre 1863, pardevant moi soussigné juge de paix dans et pour la susdite ville se sont présentés E. Ganucheau, Président, et L. W. Baquié, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est correct et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi ce 19 octobre 1863.

P. H. O'NEAL, 2me Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans

Les Directeurs ont résolu de payer à qui de droit un intérêt de six pour cent sur les certificats de profits non payés, à partir du deuxième lundi de Novembre prochain. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire

—DIRECTEURS—

W. S. [illegible]	S. Pasacht
Chas. J. [illegible]	C. F. Wirtz
O. Baldez	Fred. Avel
A. D. Graff	A. Baldwin
J. Lapêne	A. Thibaut
H. M. Harris	E. Zander
J. H. Robert	Geo. Khief
J. B. Marinon	E. [illegible]
J. A. [illegible]	F. Del Bondio
J. O. [illegible]	J. O. Landry
Martin Puig	A. Roche
[illegible] Lanaux	Wm. Moyl
E. [illegible]	F. Durel
C. Cavaroc	E. [illegible]
Th. Zeilly	J. [illegible]
L. B. Pellier	J. [illegible]
B. Boutigny	

Certificats de Terre militaires Achetés par M. JUDSON, Coin Canal et C[illegible] 7 nov—1m